



# Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : Arrêt du développement et pauvreté en Cisjordanie







# Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : Arrêt du développement et pauvreté en Cisjordanie



© 2021, Nations Unies

La présente publication est accessible en libre accès, en se conformant à la licence Creative Commons créée pour les organisations intergouvernementales, disponible à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>.

Les constatations, interprétations et conclusions formulées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou des États Membres.

Les appellations employées dans la présentation publication et la présentation des données sur les cartes qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées à condition d'indiquer précisément la source.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

UNCTAD/GDS/APP/2021/2

eISBN : 978-92-1-001110-5

## Note

La présente étude a été établie par le secrétariat de la CNUCED, à partir de recherches effectuées par le consultant de cet organisme, M. Jean-Louis Arcand, professeur d'économie internationale à l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Genève. Elle vise à stimuler le débat sur la question qu'elle analyse.

Le terme « dollar » (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Dans les tableaux, un tiret (-) indique que l'élément considéré est sans objet.

## Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé.....	vii
I. Introduction et objectifs .....	1
A. Mandat.....	1
B. Objectifs.....	1
C. Travaux antérieurs de la CNUCED sur les coûts économiques de l’occupation israélienne .....	2
II. Tableau d’ensemble : la Cisjordanie et la deuxième Intifada.....	3
A. Contexte.....	3
B. Prolongements de la deuxième Intifada.....	4
C. Coûts directs des mesures imposées par Israël en réaction à la deuxième Intifada .....	4
III. Coûts économiques de l’occupation israélienne pour le peuple palestinien en Cisjordanie : répercussions des mesures israéliennes après la deuxième Intifada (2000-2019) .....	6
A. Économie régionale palestinienne en Cisjordanie : situation et évolution.....	6
B. Les coûts économiques de l’occupation israélienne pour le peuple palestinien après la deuxième Intifada (2000-2019) .....	9
IV. Coût estimatif de l’occupation sur le plan de la pauvreté en lien avec la deuxième Intifada (1998-2017).....	15
A. Mesure de la pauvreté en Cisjordanie sur la période 1998-2017 (années sélectionnées).....	15
B. Allocation de l’assistance .....	30
C. Impact du coût économique des bouclages, des restrictions et des hostilités récurrentes sur la pauvreté en Cisjordanie.....	32
V. Conclusion et recommandations .....	36
A. Observations finales.....	36
B. Recommandations.....	36
Annexes	
I. Variables : Définition et mesure.....	38
II. Statistiques récapitulatives .....	41
Références .....	51
Figures	
1. Cisjordanie : Produit intérieur brut réel.....	7
2. Cisjordanie : Produit intérieur brut réel par habitant .....	7
3. Cisjordanie : Croissance du produit intérieur brut réel.....	8
4. Cisjordanie : Taux de chômage et part de l’emploi en Israël et dans ses colonies .....	8
5. Cisjordanie : Produit intérieur brut réel – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif ...	12
6. Cisjordanie : Produit intérieur brut réel par habitant – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif.....	14
7. Cisjordanie : Courbe de distribution cumulative empirique des dépenses mensuelles totales des ménages par équivalent adulte, avec assistance .....	17
8. Cisjordanie : Courbes de Lorenz ordinaires (1998, 2004, 2007 et 2017).....	18

9.	Cisjordanie : Courbes de Lorenz généralisées (normalisation par la moyenne) (1998, 2004, 2007 et 2017) .....	18
10.	Cisjordanie : Courbes de Lorenz avec et sans assistance (2004, 2007 et 2017).....	19
11.	Cisjordanie : Estimations semi-paramétriques de l'effet des dépenses par équivalent adulte avant assistance sur l'assistance par équivalent adulte.....	31
12.	Cisjordanie : Courbe d'incidence de la croissance sur les périodes 1998-2004, 2004-2007 et 2007-2017.....	33
13.	Cisjordanie : Fonctions de densité cumulée empirique pour les dépenses mensuelles totales des ménages par équivalent adulte, assistance comprise – évolution effective et alternative .....	35

#### Tableaux

1.	Cisjordanie : Produit intérieur brut réel – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif .....	11
2.	Cisjordanie : Produit intérieur brut réel par habitant – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif.....	13
3.	Cisjordanie : Dépenses moyennes et seuil de 60 % des dépenses médianes par équivalent adulte (1998-2017).....	16
4.	Résultats de la régression : Log dépenses mensuelles réelles par équivalent adulte, avec assistance .....	22
5.	Résultats de la régression : Log dépenses mensuelles réelles par équivalent adulte, sans assistance .....	24
6.	Cisjordanie : Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté, avec et sans assistance .....	26
7.	Cisjordanie : Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté, avec et sans assistance .....	26
8.	Cisjordanie : Coût minimum annuel de l'élimination de la pauvreté .....	27
9.	Résultats de la régression : Log assistance par équivalent adulte.....	28
10.	Cisjordanie : Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté, niveau selon le scénario alternatif.....	35
1.1	Variables : Définition et mesures .....	38
2.1	Statistiques récapitulatives : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation de 2004.....	41
2.2	Statistiques récapitulatives : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation de 2007.....	43
2.3	Statistiques récapitulatives : Recensement de 2007 .....	45
2.4	Statistiques récapitulatives : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation de 2017.....	47
2.5	Statistiques récapitulatives : Recensement, 2017.....	49

## Résumé

Le 28 septembre 2000, le deuxième soulèvement populaire (Intifada) a éclaté dans le Territoire palestinien occupé. Des milliers de Palestiniens ont été tués et des dizaines de milliers ont été blessés. Israël a durci sa politique de bouclage et imposé des mesures plus strictes dans le territoire. Plus de deux décennies après le déclenchement de la deuxième Intifada, le dispositif complexe de contrôle de l'économie palestinienne reste en place. Il se compose d'un système de permis, de barrages routiers, de monticules de terre, de tranchées, de points de contrôle routiers, de barrières routières et du mur de séparation. Le contrôle exercé sur la fragile économie régionale de la Cisjordanie n'a pas eu pour seul effet – tant s'en faut – de lui faire perdre un tiers de son produit intérieur brut (PIB) entre 2000 et 2002. Plus grave encore, il a des répercussions défavorables durables sur tous les secteurs économiques depuis au moins vingt ans. En outre, il a fait subir à l'économie palestinienne de profondes perturbations et d'énormes pertes de revenus, rendu la croissance économique instable, maintenu à des niveaux élevés les taux de chômage et de pauvreté et entraîné des déficits internes et externes chroniques difficiles à résorber.

Après la signature des Accords d'Oslo, en 1993 et 1995, l'économie régionale de la Cisjordanie a connu trois années de décroissance, entre 2000 et 2002, alors que la deuxième Intifada était à son paroxysme. Au cours de ces trois années, elle s'est contractée de 32,8 %, le PIB par habitant a chuté de 40 % et le chômage s'est envolé, culminant à 28 % en 2002. Au cours de la période 2007-2019, la taille de l'économie cisjordanienne a été multipliée par 2,5 par rapport à 1999, mais le taux de chômage moyen a presque doublé. La période de décroissance induite par la deuxième Intifada a ainsi été suivie de deux décennies de croissance sans emploi, le taux de chômage s'établissant autour de 18 % entre 1995 et 2019. Sans l'apport des emplois en Israël et dans ses colonies, le taux de chômage aurait été supérieur de 16 points de pourcentage, et aurait été tout aussi élevé qu'à Gaza. Le coût économique cumulé des mesures imposées par Israël à la Cisjordanie entre 2000 et 2019 est estimé à 4,5 fois la taille de l'économie cisjordanienne en 2019.

La présente étude fournit des estimations des coûts économiques subis par le peuple palestinien, du fait des bouclages et des restrictions imposés et des opérations militaires menées par la puissance occupante en Cisjordanie sur la période 2000-2019 en réaction à la deuxième Intifada, au regard de ce que la situation aurait été si ces événements ne s'étaient pas produits. Une trajectoire de croissance contrefactuelle (alternative) pour la période 2000-2019 a été déterminée en supposant que le recul de 32,8 % du PIB de la Cisjordanie ne s'était pas produit et que, au contraire, l'économie avait progressé au taux annuel moyen de 7,1 %, comme pendant les périodes 1995-1999 et 2007-2019. Selon ce scénario alternatif, sur la période 2000-2019, le PIB annuel de la Cisjordanie aurait été, en moyenne, supérieur de 35 % au niveau effectivement observé, ce qui aurait entraîné une augmentation cumulée du PIB réel de 57,7 milliards de dollars (coût économique en dollars constants de 2015), soit 4,5 fois le PIB de la Cisjordanie ou 3,5 fois celui du Territoire palestinien occupé en 2019. Le PIB par habitant aurait ainsi été de 2 142 dollars en 2019, soit 44 % de plus que le niveau effectivement enregistré. Il est important de souligner que ces chiffres ne sont qu'une estimation de la perte de PIB potentiel, hors coût des biens endommagés et détruits par les opérations militaires israéliennes et d'autres mesures.

À partir de données provenant des enquêtes sur les ménages et des recensements, il est plus procédé à l'analyse de la dégradation des conditions de vie et du bien-être des ménages induite par les bouclages et restrictions imposés et les opérations militaires menées en Cisjordanie en réaction à la deuxième Intifada (1998-2017). Ce recul est estimé à l'aune du taux de pauvreté, de l'intensité de la pauvreté et du coût minimal pour hisser tous les ménages au-dessus du seuil de pauvreté pour certaines années de la période 1998-2017, à savoir 1998 (avant la deuxième Intifada), 2004 (pendant la deuxième Intifada) et 2007 et 2017 (après la deuxième Intifada). L'analyse recourt à deux méthodes, à savoir l'enquête et la meilleure prédiction empirique.

L'évolution du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté est imputable aux retombées économiques et sociales de la réaction brutale de la puissance occupante à la deuxième Intifada. Le taux de pauvreté est passé de 11 % en 1998 à 35 % en 2004 et n'est revenu à son niveau d'avant la deuxième Intifada qu'au bout de près de deux décennies,

en 2017. L'intensité de la pauvreté était quatre fois plus élevée en 2004 (11 %) qu'en 1998 et n'a retrouvé son niveau de 1998 qu'en 2017. Le coût de l'occupation sur le plan de la pauvreté est considérable et les segments les plus pauvres de la population ont été les plus durement frappés. Si Israël n'avait pas durci ses restrictions en réaction à la deuxième Intifada, le taux de pauvreté aurait été de 11,7 % en Cisjordanie en 2004, soit le tiers seulement du taux effectivement observé (35,4 %). Selon l'analyse, le coût minimal de l'élimination de la pauvreté en Cisjordanie, exprimé en dollars constants de 2015, est passé de 73 millions de dollars en 1998 à 356 millions de dollars en 2004 et 428 millions de dollars en 2007.

La présente étude se clôt sur plusieurs enseignements et sur des recommandations tendant à engager la Cisjordanie sur la voie d'un développement plus durable. Toutes les restrictions à la circulation doivent être levées dans le Territoire palestinien occupé et la continuité territoriale de ses parties constituantes, y compris Jérusalem-Est, doit être rétablie. Les acteurs publics et privés palestiniens devraient être autorisés à opérer dans la zone C, qui couvre plus de 60 % de la Cisjordanie et contient ses plus précieuses ressources économiques et naturelles.

# I. Introduction et objectifs

## A. Mandat

L'occupation israélienne a eu de profondes répercussions socioéconomiques sur le peuple palestinien et lui impose un tribut dont le poids n'a cessé de s'alourdir au fil des ans. L'Assemblée générale des Nations Unies a, dans sept résolutions (69/20, 70/12, 71/20, 72/13, 73/18, 74/10 et 75/20), demandé à la CNUCED de lui faire rapport sur les coûts économiques que l'occupation israélienne entraîne pour le peuple palestinien. Des analyses et estimations de ces coûts économiques figurent dans une série de rapports établis en réponse à ces résolutions.

En 2016, la CNUCED a établi une note sur les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien, que le Secrétaire général de l'ONU a transmise à l'Assemblée générale. Plusieurs rapports détaillés ont été présentés à l'Assemblée générale suite à cette note<sup>1</sup>.

Dans ces rapports, la CNUCED souligne que l'occupation continue à entraîner des coûts économiques élevés pour le peuple palestinien et qu'il est urgent de procéder à une évaluation plus poussée de la totalité de ces coûts et de mieux en appréhender les effets sur le bien-être des Palestiniens et les perspectives de développement économique dans le Territoire palestinien occupé. La CNUCED insiste aussi dans ce contexte sur la nécessité de mettre en place au sein du système des Nations Unies un cadre pérenne pour évaluer de manière systématique, factuelle et exhaustive les coûts économiques de l'occupation, première étape indispensable en vue de remédier aux dommages qu'elle a causés, atteindre les objectifs de développement durable dans le Territoire palestinien occupé et instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient.

## B. Objectifs

La présente étude a pour objectif principal de mettre en lumière les répercussions des restrictions israéliennes sur l'économie de la Cisjordanie et sur la situation socioéconomique des ménages palestiniens sur la période 1998-2019, en insistant sur les répercussions des restrictions imposées par la puissance occupante en réaction à la deuxième Intifada. Cette recherche s'inscrit dans le cadre des travaux de la CNUCED relatifs aux coûts économiques que l'occupation israélienne entraîne pour le peuple palestinien.

Dans la première partie de l'étude est dressé un tableau d'ensemble des restrictions et des mesures qu'Israël a imposées pendant et après la deuxième Intifada. Dans la deuxième partie est exposée une trajectoire de croissance contrefactuelle (alternative) de la Cisjordanie à partir de l'année 2000 afin de donner une idée de l'ampleur de la croissance économique qui aurait pu être escomptée si les restrictions imposées au début de la deuxième Intifada ne l'avaient pas été, autrement dit le coût économique en termes de perte de PIB. Dans la troisième partie de l'étude il est recouru à la méthode de la meilleure prédiction empirique de Molina, Rao et Datta (Molina, Rao and Datta, 2015) en combinant les données provenant des enquêtes sur les ménages avec les données issues des recensements afin de calculer le nombre de pauvres et d'autres indicateurs, ce qui permet ensuite d'évaluer les répercussions de la deuxième Intifada sur le plan de la pauvreté au regard de deux indicateurs : le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté. À la fin de l'étude est formulée une série de conclusions et recommandations à l'intention de la puissance occupante, des décideurs palestiniens, de la communauté internationale et des partenaires de développement.

---

<sup>1</sup> La CNUCED a établi la série de rapports ci-après sur les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien: A/71/174 (2016), A/73/201 (2018), A/74/272 (2019) et A/75/310 (2020).

### **C. Travaux antérieurs de la CNUCED sur les coûts économiques de l'occupation israélienne**

S'ajoutant aux rapports établis à l'intention de l'Assemblée générale mentionnés plus haut, la CNUCED a produit une série d'études techniques sur les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien, la première étant intitulée « *Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien et son droit fondamental au développement : aspects juridiques* » et les suivantes « *Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : le potentiel gazier et pétrolier inexploité* » et « *Coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : coûts fiscaux cumulés* ».

Publiée en 2020 et intitulée « *Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : l'appauvrissement de Gaza sous le blocus* », la dernière en date des études de cette série, qui analyse la situation critique que connaît Gaza depuis le début du blocus israélien en 2007, contient une estimation des coûts des bouclages, des restrictions et des opérations militaires pour le peuple palestinien de Gaza sur la période 2007-2018, en insistant sur le taux et l'intensité de la pauvreté en tant qu'indicateur de la situation socioéconomique des ménages.

La présente étude complète ladite étude antérieure consacrée à Gaza en s'attachant avant tout à quantifier les effets du choc subi par la Cisjordanie en raison de la politique de restrictions et de bouclages menée par la puissance occupante en réaction à la deuxième Intifada, ce choc étant encore plus considérable que le choc que Gaza continue de subir.

## II. Tableau d'ensemble : la Cisjordanie et la deuxième Intifada

### A. Contexte

Le deuxième soulèvement populaire (Intifada) a éclaté le 28 septembre 2000, après l'échec, en juillet 2000, du sommet de Camp David, qui n'a pas permis de parvenir à un règlement pacifique définitif entre l'Autorité nationale palestinienne et la puissance occupante. Israël a imposé un bouclage total du Territoire palestinien occupé, qui s'est traduit par une grave désorganisation de l'économie et de grosses pertes de revenus. Selon le Centre d'information israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés, à partir d'octobre 2000 le nombre de jours de bouclage a connu une hausse spectaculaire, pour atteindre 244 en 2001 avant de tomber à 122 en 2006 puis à 34 en 2007 (B'Tselem, 2021). Le 29 mars 2002, Israël a lancé l'opération « Bouclier protecteur » en Cisjordanie, réoccupant d'abord Ramallah puis le reste des villes palestiniennes. Les Forces de défense israéliennes ont annoncé la fin officielle de l'opération le 21 avril 2002. Des incursions dans les localités palestiniennes d'où les Forces de défense israéliennes s'étaient retirées se sont poursuivies après 2002 (World Bank, 2004).

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), entre septembre 2000 et la fin juillet 2007, les affrontements de la deuxième Intifada ont entraîné, directement ou indirectement, la mort d'au moins 5 848 personnes et pour chaque personne tuée sept ont été blessées. Au total, 4 228 Palestiniens ont été tués, pour la plupart des civils, et sur le total d'enfants tués 88 % étaient palestiniens et 12 % israéliens (OCHA, 2007).

Durant la deuxième Intifada, Israël a imposé un système complexe de restrictions à la circulation et l'a durci progressivement à partir d'octobre 2000. Ce système a fait de la Cisjordanie un archipel d'îles séparées par des obstacles physiques prenant la forme de postes de contrôle, fixes ou mobiles, de barrières métalliques, de monticules de terre et de murs, de barrages routiers et de tranchées, venant s'ajouter aux bouclages et aux couvre-feux. En 2005, 600 de ces obstacles restaient en place et le mur de séparation créait de nouvelles contraintes physiques et économiques. Les Palestiniens se sont de plus vu restreindre ou interdire l'usage de 700 km de routes, dont plusieurs axes principaux, sur 41 itinéraires (OCHA, 2005).

Le terme « bouclage » s'applique aux restrictions que la puissance occupante impose à la circulation de la main-d'œuvre et des biens palestiniens à travers les frontières et à l'intérieur de la Cisjordanie et de Gaza et entre ces deux zones. Ces restrictions prennent trois formes : bouclage des frontières intérieures de la Cisjordanie et de Gaza, renforcé périodiquement par des couvre-feux ; fermeture des frontières extérieures aux points de passage entre Israël et la Cisjordanie et entre Israël et Gaza ; fermeture des frontières extérieures aux points de passage entre la Cisjordanie et la Jordanie et entre Gaza et l'Égypte (World Bank, 2004). En cas de fermeture des frontières, les Palestiniens ne sont pas autorisés à entrer à Jérusalem-Est occupée ou en Israël, ni à se rendre en Égypte et en Jordanie, ce qui les coupe du reste du monde. La fermeture des frontières intérieures, empêche les Palestiniens de se déplacer entre la Cisjordanie et la bande de Gaza ou entre les centres urbains de Cisjordanie et les villages environnants (World Bank, 2002 ; World Bank, 2003 ; World Bank, 2004).

Israël a imposé aux villes et villages palestiniens des couvre-feux totaux qui ont parfois duré plusieurs mois. Ces couvre-feux ont paralysé l'activité économique et privé de larges segments de la population de leurs revenus, accentuant ainsi leur vulnérabilité à divers types de chocs. Les Palestiniens ayant un emploi en Israël ou dans ses colonies ne pouvaient donc plus se rendre sur leur lieu de travail en temps de couvre-feu et la demande de travailleurs temporaires salariés a baissé dans toute la Cisjordanie. Les travailleurs indépendants vivant dans les zones urbaines et les camps de réfugiés ne pouvaient pas ouvrir leurs commerces et leurs proches travaillant pour eux sans rémunération ne pouvaient se rendre à leur travail. S'ajoutant aux bouclages, aux couvre-feux et à la destruction d'infrastructures publiques et privées, de décembre 2000 à décembre 2002, Israël a retenu les recettes de dédouanement, ce qui a sapé la capacité de l'Autorité nationale palestinienne à planifier et à gérer ses finances et ses projets de développement tout en obérant fortement sa capacité à honorer ses obligations financières, en particulier à payer les salaires des

fonctionnaires, les entrepreneurs et les fournisseurs privés et à couvrir les dépenses ordinaires inscrites au budget public (UNCTAD, 2019a).

Ce bouclage prolongé a fracturé le Territoire palestinien occupé en îles encerclées par les Forces de défense israéliennes et les colonies israéliennes et leurs infrastructures et a ainsi empêché la circulation des biens et des facteurs de production, ce qui a précipité l'effondrement de l'activité économique. La deuxième Intifada a de plus aggravé des faiblesses structurelles et des vulnérabilités aux chocs extérieurs profondément enracinées et a entraîné le durcissement et l'intensification de l'occupation de longue date, avec pour conséquences une croissance économique instable, la persistance de taux de chômage élevés et des déséquilibres internes et externes chroniques (UNCTAD, 2006).

## **B. Prolongements de la deuxième Intifada**

Deux décennies après la deuxième Intifada, le dispositif complexe de contrôle de l'économie palestinienne reste pour l'essentiel en place ; il se compose d'un système de permis, de barrières routières, de monticules de terre, de tranchées, de points de contrôle routiers, de barrages routiers et du mur de séparation. La Cisjordanie est fracturée en îles déconnectées ; la zone C est la seule partie non discontinuée mais demeure sous le contrôle d'Israël et reste inaccessible aux producteurs palestiniens, alors qu'elle est dotée des plus riches ressources naturelles, notamment des terres fertiles, des minéraux et des pierres, ainsi que de sites touristiques et d'un secteur des produits cosmétiques. Le mur de séparation, en conjonction avec les colonies, accentue la fracturation physique, administrative et juridique du Territoire palestinien occupé.

Du fait du conflit, les Palestiniens de Cisjordanie sont exposés au risque d'être blessés ou tués ainsi que de voir démolir à titre punitif leurs habitations et leurs actifs productifs, tels que les arbres. Le mur de séparation et les plusieurs centaines de points de contrôle mis en place par la puissance occupante gênent la circulation des personnes et des biens palestiniens et brident la production et le commerce. L'instabilité de l'emploi des Palestiniens qui travaillent en Israël et dans ses colonies a aussi un effet défavorable sur la consommation des ménages et l'économie dans son ensemble. Cette combinaison de facteurs a été destructrice tout en s'autorenforçant et a fini par induire des distorsions et des changements structurels d'ampleur dans l'économie palestinienne (UNCTAD, 2017).

## **C. Coûts directs des mesures imposées par Israël en réaction à la deuxième Intifada**

Les principaux effets et coûts de la deuxième Intifada sont les suivants :

- Le coût d'opportunité économique cumulé en termes de perte de revenus potentiels sur la période 2000-2004 est estimé à 6,4 milliards de dollars, soit 82 % du PIB palestinien de 1999 (UNCTAD, 2005) ;
- La perte de capital physique imputable à la destruction d'infrastructures publiques et privées et du stock de capital et à la surutilisation du capital physique subsistant est estimée à 3,5 milliards de dollars, soit 30 % du stock de capital palestinien d'avant 2000 (UNCTAD, 2005) ;
- Sur la période de quatre ans allant jusqu'à août 2004, 2 370 habitations ont été détruites à Gaza, laissant environ 22 800 personnes sans abri et, pour la seule année 2004, 1 399 habitations ont été détruites en Cisjordanie et à Gaza, 10 683 personnes se retrouvant sans abri (UNCTAD, 2005) ;
- Durant les quinze premiers mois de la deuxième Intifada l'économie a subi au total des dommages estimés à 2,4 milliards de dollars ; les dommages physiques bruts ont été chiffrés à 300 millions de dollars ; les possibilités d'investissement perdues ont été estimées à 1,2 milliard de dollars (World Bank, 2002 ; pour différentes estimations des coûts et dommages subis par l'économie palestinienne, voir l'annexe IV) ;

- Les Palestiniens n'ont pas le droit d'opérer dans la zone C, qui couvre plus de 60 % de la Cisjordanie ; si les entreprises palestiniennes étaient autorisées à y opérer, le PIB palestinien s'en trouverait accru de 35 % (World Bank, 2013a) ;
- Selon une étude du Bureau central palestinien de statistique (PCBS) concernant l'impact des mesures israéliennes sur la situation des ménages palestiniens, la moitié des ménages palestiniens ont perdu plus de 50 % de leurs revenus réguliers et 16 % d'entre eux ont vu leurs conditions se précariser fortement ; le revenu mensuel médian dans le Territoire palestinien occupé est tombé de 750 dollars avant septembre 2000 à 450 dollars à la fin 2004 (PCBS, 2005).

### **III. Coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien en Cisjordanie : répercussions des mesures israéliennes après la deuxième Intifada (2000-2019)**

#### **A. Économie régionale palestinienne en Cisjordanie : situation et évolution**

Depuis la signature des Accords d'Oslo, l'économie palestinienne a connu trois phases. Durant la première (de 1994 à 2000), l'optimisme prédominait quant à la possibilité de parvenir à un accord sur le statut final, l'Autorité nationale palestinienne parvenait à équilibrer son budget, les restrictions israéliennes étaient moins rigoureuses et l'aide des donateurs était consacrée pour l'essentiel au financement du développement et non des dépenses courantes ou humanitaires. Sur la période 1995-1999, la Cisjordanie a enregistré une croissance annuelle moyenne de 10,7 % et le taux de chômage y est tombé à son plus bas historique en 1999, avec 9,5 %.

La deuxième Intifada, qui a débuté en 2000 et s'est achevée en 2006, a marqué le début de la deuxième phase, durant laquelle Israël a imposé une politique de bouclage draconienne à la Cisjordanie, qui a été placée sous couvre-feu pendant plusieurs mois consécutifs. Israël a en outre mené une opération militaire en Cisjordanie, avec pour résultante la destruction de nombreuses infrastructures palestiniennes, dont des édifices publics. La circulation de la main-d'œuvre et des biens palestiniens a été assujettie à de sévères restrictions. Le PIB a alors enregistré sa première baisse depuis la création de l'Autorité nationale palestinienne, en 1994, l'économie de la Cisjordanie se contractant de 32,8 % et le PIB par habitant chutant de 40 % sur la période de trois ans allant de 2000 à 2002 (fig. 1, 2 et 3). Dans ce même temps, le chômage y a augmenté, passant à 28,5% de la population active en 2002 contre 9,5 % en 1999 (fig. 4). Le taux de pauvreté en Cisjordanie est quant à lui passé de 11,6 % en 1998 à plus de 40 % en 2004. Sur la période de sept ans allant de 2000 à 2006, le taux de croissance annuel moyen de l'économie cisjordanienne n'a été que de 2,6 %, tandis que le PIB par habitant est demeuré inchangé et n'a retrouvé qu'en 2007 son niveau de 1999.

En excluant les années 2000, 2001 et 2002, le taux de croissance annuel moyen aurait atteint 8,4 % en Cisjordanie sur la période 1995-2019. Analyser la période de la deuxième Intifada et ses prolongements est crucial pour estimer les effets immédiats et à long terme des mesures, restrictions et opérations militaires israéliennes sur l'économie de la Cisjordanie.

À partir de 2007, les chiffres de la croissance sont allés en s'améliorant mais il est utile de s'interroger sur la répartition des bénéfices – non négligeables – de cette croissance. Il faut en particulier déterminer si la croissance a profité aux pauvres, a créé des emplois décents en grand nombre et est durable.

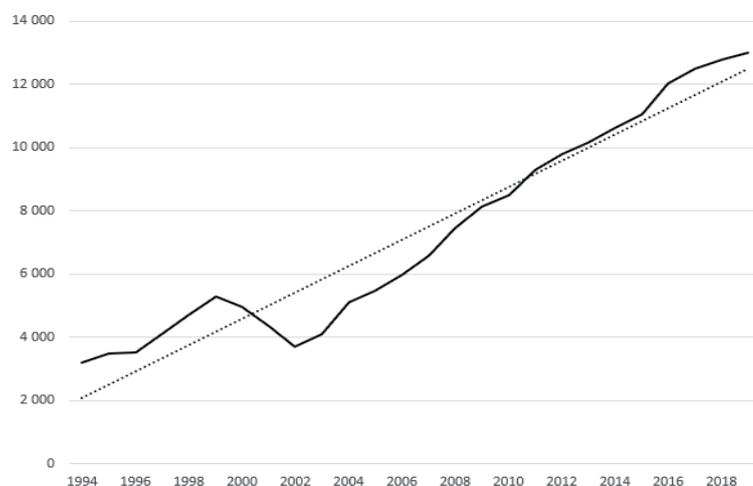
Cette troisième phase (de 2007 à aujourd'hui) a pour traits saillants les restrictions israéliennes, la dépendance à l'égard de l'aide, la fracture coûteuse entre la Cisjordanie et Gaza et l'absence de chocs majeurs du type de ceux survenus lors de la deuxième Intifada ou des opérations militaires à Gaza. L'aide des donateurs comptait pour 32% dans le PIB en 2008 mais n'a cessé de diminuer depuis. En Cisjordanie les taux de croissance annuels moyens du PIB et du PIB par habitant ont été respectivement de 6,2 % et 4 % sur la période 2007-2019. Le taux de chômage s'est établi autour de 18 % tout au long de cette période.

Sur la période 2007-2019, l'économie de la Cisjordanie a vu sa taille multipliée par 2,5 par rapport à 1999, tandis que le taux de chômage moyen restait presque deux fois plus élevé qu'en 1999. Ces résultats médiocres en matière de chômage signifient que la Cisjordanie a connu deux décennies de croissance sans création d'emplois. Ce constat est corroboré par la CNUCED (UNCTAD, 2017), selon laquelle le chômage aurait été bien plus élevé encore en Cisjordanie sans les possibilités d'emplois en Israël et dans les colonies car son économie intérieure aurait été dans l'incapacité d'absorber l'excédent de main-d'œuvre.

Sur la période 1995-2019, l'économie de la Cisjordanie a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,1 %, soit une croissance cumulée totale de 152 %. Sur cette même période, le PIB par habitant a augmenté de 3,1 % par an en moyenne, soit une croissance cumulée totale de 78 %. L'économie souffre cependant toujours des restrictions, de l'instabilité et de l'incertitude, qui restreignent son potentiel et distordent grandement sa structure. Les résultats économiques médiocres accentuent la dépendance à l'égard des importations et des transferts, notamment des apports d'aide, des envois de fonds et des revenus des Palestiniens travaillant en Israël et dans ses colonies. La part des travailleurs de Cisjordanie employés en Israël et dans ses colonies dans le total des travailleurs de Cisjordanie n'est jamais tombée sous 10 % et a même atteint 25 % en 1999 (fig. 4), ce qui fait ressortir la dépendance de la Cisjordanie à l'égard des possibilités d'emploi en Israël.

Figure 1  
**Cisjordanie : Produit intérieur brut réel**

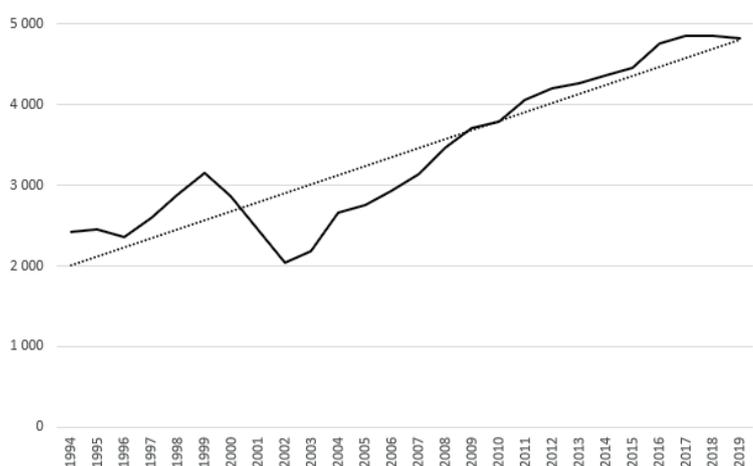
(En millions de dollars constants de 2015)



Source : PCBS, 2020a.

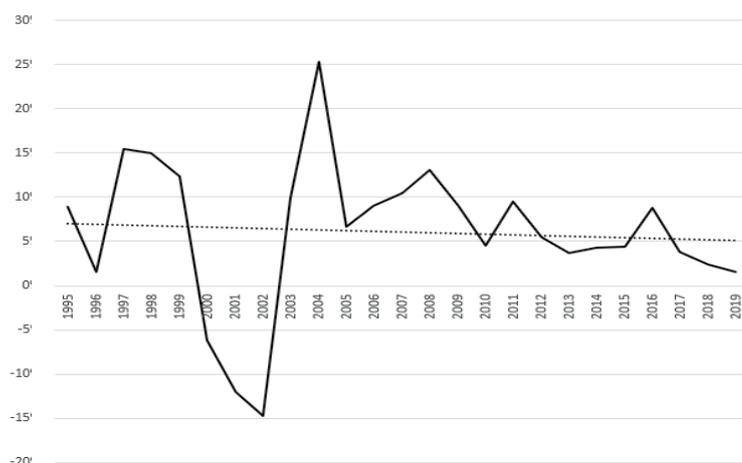
Figure 2  
**Cisjordanie : Produit intérieur brut réel par habitant**

(En dollars constants de 2015)



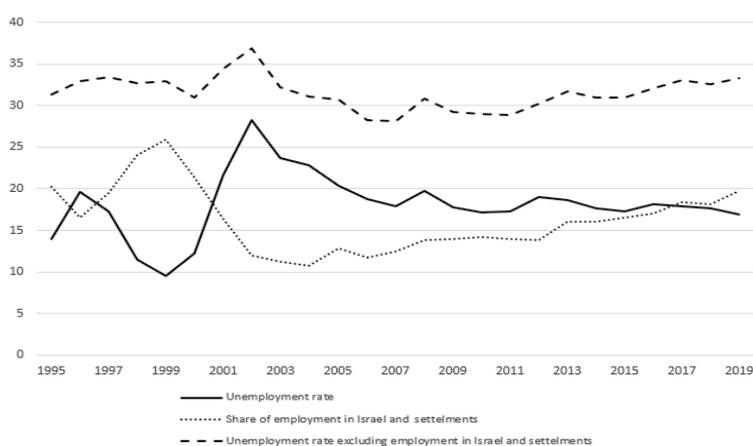
Source : PCBS, 2020a.

Figure 3  
**Cisjordanie : Croissance du produit intérieur brut réel**  
 (En pourcentage)



Source : PCBS, 2020a.

Figure 4  
**Cisjordanie : Taux de chômage et part de l'emploi en Israël et dans ses colonies**  
 (En pourcentage)



Source : PCBS, 2020b.

Depuis plus de deux décennies, Israël impose à la Cisjordanie de rigoureuses restrictions dont le coût cumulé ne cesse de s'accroître. Selon des estimations de la Banque mondiale, un assouplissement des entraves à la circulation routière permettant d'améliorer l'accès aux marchés de 10 % induirait une hausse de 0,6 point de pourcentage de la production locale de la Cisjordanie et en l'absence de ces entraves le PIB par habitant cisjordanien serait supérieur de 4,1 à 6,1 % au niveau observé (World Bank, 2018). En outre, si Israël assouplissait certaines autres restrictions, l'économie palestinienne pourrait s'accroître de 33 % d'ici à 2025.

Selon le Bureau central palestinien de statistique, les entraves à la mobilité font perdre aux Palestiniens 60 millions d'heures de travail par an, soit 274 millions de dollars (Applied Research Institute-Jerusalem, 2019). Dans une étude de 2013, la Banque mondiale constate que les bouclages réduisent fortement la probabilité d'obtenir un emploi, la rémunération horaire et le nombre de jours travaillés et tirent vers le haut le nombre d'heures travaillées par jour, ces effets étant en grande partie imputables à l'amoindrissement de la rentabilité des entreprises ainsi que de la demande de main-d'œuvre (World Bank, 2013b). Selon les estimations figurant dans cette étude, à eux-seuls les points de contrôle coûtent au moins 6 % de son PIB à l'économie cisjordanienne et l'implantation d'un point de contrôle à une minute d'une localité réduit de 0,41 % la probabilité d'avoir un emploi, de 6,3 % le salaire horaire et de 2,6 % le nombre de jours de travail.

L'incapacité d'une économie cisjordanienne bridée par l'occupation à créer des emplois pour faire face à l'accroissement de sa population oblige de nombreux Palestiniens à chercher un emploi en Israël ou dans ses colonies. Une forte corrélation négative existe entre la proportion de travailleurs palestiniens employés en Israël ou dans ses colonies et le taux de chômage en Cisjordanie, ce qui dénote une dépendance de l'économie cisjordanienne à l'égard d'Israël en matière d'emploi (fig. 3).

Sans les possibilités d'emploi en Israël et dans ses colonies, le chômage aurait été bien plus élevé en Cisjordanie et aurait atteint des niveaux proches de ceux extrêmement élevés de Gaza – sous blocus depuis 2007. Sur la période 1995-2019, le taux de chômage aurait été supérieur de 16 points de pourcentage en moyenne (fig. 4) en Cisjordanie ; sans les emplois en Israël et dans ses colonies en 2019 ce taux de chômage aurait été de 37 % au lieu des 17 % enregistrés. En dépit des possibilités d'emploi en Israël, l'économie régionale de la Cisjordanie n'a pas été à même de résorber le chômage – dont le taux est resté figé à un niveau élevé.

En 2019, 133 000 Palestiniens (soit 10 % de la main-d'œuvre cisjordanienne) étaient employés en Israël ou dans ses colonies, principalement dans le secteur de la construction, suivi par l'agriculture, les industries à faible intensité technologique et les services (UNCTAD, 2020a). L'immense majorité (99 %) d'entre eux étaient des hommes et étaient classés comme peu qualifiés au regard de leur niveau d'études, avec moins de treize années de scolarité (Economic Policy Research Institute, PCBS and Palestinian Monetary Authority, 2018). La dépendance grandissante des Palestiniens à l'égard du marché du travail israélien s'explique aussi par la rareté de la main-d'œuvre peu qualifiée en Israël, en particulier dans l'agriculture et la construction. Les tentatives de remédier à cette pénurie en faisant appel à des travailleurs asiatiques n'ont pas été concluantes. En Israël et dans ses colonies les employeurs semblent préférer les travailleurs palestiniens, en raison de leurs compétences et de leur connaissance du contexte local. Autre considération, essentielle, à la fin de leur journée de travail les travailleurs palestiniens rentrent chez eux en Cisjordanie et n'influent donc pas sur la structure démographique d'Israël (UNCTAD, 2019b).

L'emploi en Israël et dans ses colonies est porteur d'avantages à court terme mais demeure toutefois précaire, instable, vulnérable aux aléas de la vie politique et incompatible avec une croissance viable à long terme. Il nuit à l'économie palestinienne, dont il érode la compétitivité par son impact sur les salaires intérieurs et le taux de change réel. L'exportation de main-d'œuvre vers Israël tend en outre à compromettre à terme la capacité de l'économie palestinienne à exporter des biens et des services. Selon des données empiriques, sur le long terme l'emploi en Israël et dans les colonies est associé à une baisse de 5 % des exportations, à une hausse de 6 % des importations et à une diminution du PIB, le secteur manufacturier étant le plus touché (en valeur absolue et relative), suivi du secteur minier (Agbahey, 2018). L'emploi en Israël augmente les revenus des facteurs reçus d'Israël mais réduit l'offre de main-d'œuvre sur le marché intérieur, amoindrit les incitations à investir dans le capital humain et a un effet défavorable sur la croissance du PIB (Agbahey, Siddig and Grethe, 2016).

## **B. Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien après la deuxième Intifada (2000-2019)**

Dans la présente section figurent des estimations des coûts économiques subis par le peuple palestinien suite au net durcissement des bouclages et des restrictions imposés par Israël et aux opérations militaires menées par Israël en Cisjordanie en réaction à la deuxième Intifada. Comme exposé plus haut, ces restrictions ont eu pour coût immédiat une contraction d'un tiers de l'économie régionale de la Cisjordanie sur la période 2000-2002. Ces restrictions sont aussi porteuses de dommages dans la durée et leur coût cumulé ne cesse de s'accroître car la puissance occupante perpétue des contraintes qui font obstacle à l'indispensable reconstruction.

Des restrictions à la mobilité et autres ont commencé à être imposées en Cisjordanie tout de suite après le déclenchement de la deuxième Intifada, le 28 septembre 2000. Il est difficile en revanche de déterminer à quelle date ces restrictions ont été assouplies et sont

revenues à leur niveau d'avant l'Intifada. À la lumière des fluctuations de la croissance économique, il est raisonnable de considérer que les restrictions ont été à un certain point assouplies en 2006 tout en étant maintenues (fig. 2)<sup>2</sup>. Le coût direct à long terme des restrictions imposées par Israël en réaction à la deuxième Intifada a donc été estimé au regard de ce qu'aurait été la trajectoire de croissance de l'économie régionale de la Cisjordanie (scénario contrefactuel ou alternatif) si Israël n'avait pas durci sa politique de restrictions et de bouclages sur la période 2000-2006.

Il s'agit ici de déterminer le coût économique de la politique de restrictions et de bouclage imposée par Israël et des opérations militaires menées par Israël en réaction à la deuxième Intifada et non pas d'évaluer le coût total de l'occupation au regard de ce qu'aurait été la situation si cette occupation n'avait pas eu lieu.

Un scénario de croissance contrefactuel a été élaboré pour la période 2000-2006 à partir du taux de croissance enregistré en Cisjordanie sur la période antérieure à la deuxième Intifada (1995-1999) et sur la période postérieure (2007-2019). Dans ce scénario alternatif on suppose que la contraction de 32,8 % de l'économie régionale de la Cisjordanie enregistrée entre 2000 et 2002 et la reprise de l'économie observée les trois années suivantes ne se sont pas produites et que sur la période 2000-2006 l'économie s'est redressée au taux annuel cumulé de 7,1 %, soit le taux de croissance annuel moyen enregistré sur les périodes 1995-1999 et 2007-2019.

Le tableau 1 et la figure 5 montrent que dans le scénario alternatif la production par habitant aurait été bien supérieure à celle effectivement enregistrée et que la perte de PIB potentiel est donc considérable. Selon ce scénario alternatif, pour la période 2000-2019 le PIB annuel de la Cisjordanie aurait en effet été de 35 % plus élevé, en moyenne cumulée, que son niveau effectif, correspondant à une perte cumulée de PIB potentiel réel de 57,7 milliards de dollars constants de 2015, soit 4,5 fois le PIB de la Cisjordanie ou 3,5 fois le PIB du Territoire palestinien occupé en 2019. Sans le durcissement de sa politique de restrictions et de bouclages par Israël, en 2019 le PIB par habitant de la Cisjordanie aurait été supérieur de 2 142 dollars (soit de 44 %) à son niveau effectif (tableau 2 et fig. 6). Ces estimations ne concernent que le PIB potentiel perdu ; elles ne couvrent pas les dommages et destructions qu'ont subis les biens palestiniens du fait des opérations militaires et des diverses autres mesures israéliennes.

---

<sup>2</sup> Cette hypothèse repose sur l'analyse de l'évolution du nombre de jours de bouclage, passé de 244 en 2001 et 2002 à 122 en 2006, avant de tomber à 34 en 2007.

Tableau 1  
**Cisjordanie : Produit intérieur brut réel – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif**

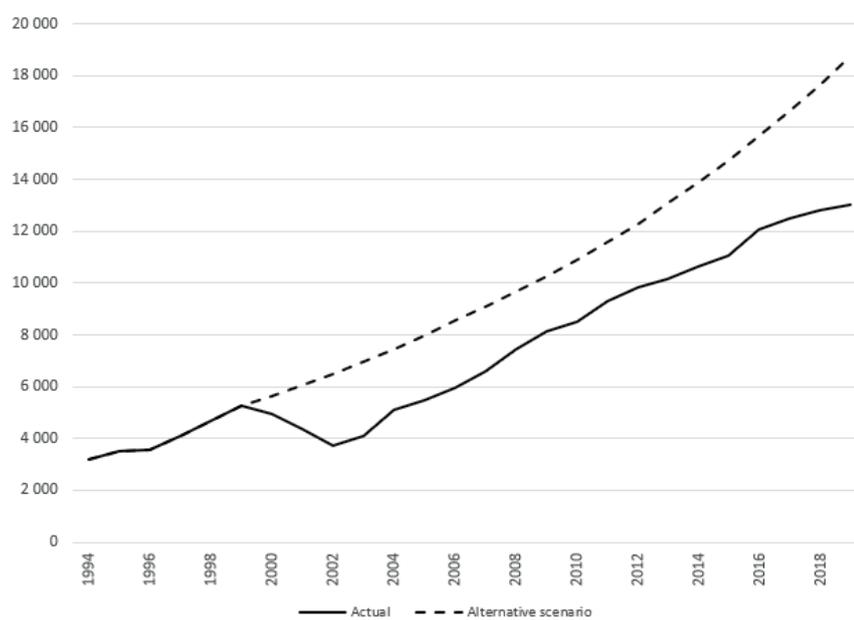
(En millions de dollars constants de 2015)

<i>Année</i>	<i>PIB réel effectif</i>	<i>Scénario alternatif</i>		
		<i>PIB réel</i>	<i>Différence</i>	<i>Différence en pourcentage</i>
2000	4 958,3	5 660,9	702,6	14,2
2001	4 365,9	6 064,0	1 698,1	38,9
2002	3 724,9	6 495,8	2 770,9	74,4
2003	4 090,7	6 958,4	2 867,7	70,1
2004	5 128,9	7 453,9	2 325,0	45,3
2005	5 468,5	7 984,7	2 516,2	46,0
2006	5 962,1	8 553,3	2 591,2	43,5
2007	6 587,6	9 086,4	2 498,8	37,9
2008	7 451,3	9 652,8	2 201,5	29,5
2009	8 126,3	10 254,5	2 128,2	26,2
2010	8 496,1	10 893,6	2 397,5	28,2
2011	9 305,9	11 572,6	2 266,7	24,4
2012	9 810,2	12 294,0	2 483,8	25,3
2013	10 171,9	13 060,2	2 888,3	28,4
2014	10 610,4	13 874,3	3 263,9	30,8
2015	11 072,3	14 739,1	3 666,8	33,1
2016	12 046,1	15 657,8	3 611,7	30,0
2017	12 505,5	16 633,8	4 128,3	33,0
2018	12 797,3	17 670,6	4 873,3	38,1
2019	12 998,8	18 772,0	5 773,2	44,4
<b>Cumulé</b>	<b>165 679,1</b>	<b>223 332,6</b>	<b>57 653,6</b>	<b>34,8</b>

Source : Calculs de la CNUCED.

Figure 5  
**Cisjordanie : Produit intérieur brut réel – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif**

(En millions de dollars constants de 2015)



Source : Calculs de la CNUCED.

Tableau 2

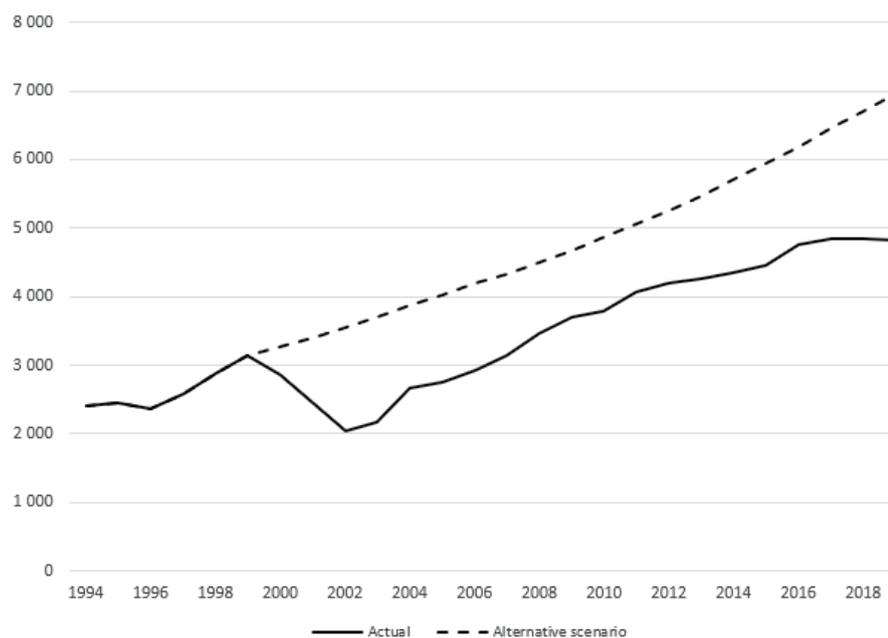
**Cisjordanie : Produit intérieur brut réel par habitant – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif**

(En dollars constants de 2015)

<i>Année</i>	<i>Scénario alternatif</i>			
	<i>PIB réel par habitant effectif</i>	<i>PIB réel par habitant</i>	<i>Différence</i>	<i>Différence en pourcentage</i>
2000	2 865,5	3 271,6	406,0	14,2
2001	2 456,0	3 411,2	955,2	38,9
2002	2 040,0	3 557,6	1 517,6	74,4
2003	2 181,1	3 710,2	1 529,0	70,1
2004	2 661,8	3 868,4	1 206,6	45,3
2005	2 758,6	4 027,9	1 269,3	46,0
2006	2 923,0	4 193,4	1 270,4	43,5
2007	3 138,7	4 329,3	1 190,6	37,9
2008	3 470,9	4 496,4	1 025,5	29,5
2009	3 702,7	4 672,4	969,7	26,2
2010	3 788,4	4 857,5	1 069,1	28,2
2011	4 062,7	5 052,3	989,6	24,4
2012	4 195,0	5 257,1	1 062,1	25,3
2013	4 262,3	5 472,6	1 210,3	28,4
2014	4 358,7	5 699,5	1 340,8	30,8
2015	4 460,8	5 938,1	1 477,3	33,1
2016	4 761,1	6 188,6	1 427,5	30,0
2017	4 851,0	6 452,4	1 601,4	33,0
2018	4 854,4	6 703,0	1 848,6	38,1
2019	4 822,5	6 964,3	2 141,8	44,4

*Source* : Calculs de la CNUCED.

Figure 6  
**Cisjordanie : Produit intérieur brut réel par habitant – niveau effectif et niveau selon le scénario alternatif**  
(En dollars constants de 2015)



Source : Calculs de la CNUCED.

## IV. Coût estimatif de l'occupation sur le plan de la pauvreté en lien avec la deuxième Intifada (1998-2017)

Dans le présent chapitre on évalue le recul du bien-être et la dégradation des conditions de vie des Palestiniens de Cisjordanie imputables au durcissement des restrictions imposées par Israël en réaction à la deuxième Intifada. Des données provenant des enquêtes et des recensements effectués par le Bureau central palestinien de statistiques ont permis d'estimer le taux de pauvreté, l'intensité de la pauvreté et le coût minimal de l'élimination de la pauvreté sur la période 1998-2017. On procède ensuite à l'analyse des schémas d'inégalité et d'allocation de l'assistance en Cisjordanie sur la période 2004-2017. Enfin, l'impact des restrictions israéliennes sur les indicateurs de pauvreté a été évalué en déterminant quelle aurait été la situation en l'absence de ces restrictions, comme dans le scénario alternatif de croissance exposé au chapitre III. La même méthode que celle de la CNUCED (UNCTAD, 2020b ; chap. IV) a été suivie pour l'analyse présentée dans le présent chapitre.

### A. Mesure de la pauvreté en Cisjordanie sur la période 1998-2017 (années sélectionnées)

L'évolution du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté en Cisjordanie sur la période 1998-2017 est analysée dans cette section. Le taux de pauvreté est la proportion de ménages vivant sous le seuil de pauvreté, avec et sans assistance<sup>3</sup>. Ce taux ne dit en revanche rien sur la gravité ou la profondeur de la pauvreté, c'est-à-dire à quel point le niveau de vie des ménages pauvres est éloigné du seuil de pauvreté. Le recours à l'indicateur d'intensité de la pauvreté permet de remédier à cette lacune. Par exemple, si la moitié des ménages a des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, le taux de pauvreté est de 50 %, mais certains ménages ont des revenus inférieurs de seulement 0,01 dollar au seuil de pauvreté tandis que pour d'autres cet écart est de 100 dollars. L'intensité de la pauvreté permet de mesurer, en termes monétaires, à quel point les revenus de chaque ménage sont éloignés du seuil de pauvreté ; un poids de 1 est attribué aux ménages vivant sous le seuil de pauvreté et un poids de 0 aux ménages vivant au-dessus. L'intensité de la pauvreté indique donc en pourcentage à quel point les revenus des ménages sont éloignés du seuil de pauvreté.

Ces deux indicateurs de pauvreté (taux et intensité) ont été mesurés pour certaines années clefs, à savoir 1998 (avant la deuxième Intifada), 2004 (pendant la deuxième Intifada), et 2007 et 2017 (après la deuxième Intifada) afin d'évaluer l'impact des restrictions et des autres mesures imposées par Israël. Ces deux indicateurs ont été calculés en recourant à deux méthodes, la méthode fondée sur les enquêtes et la méthode de la meilleure prédiction empirique – cette dernière permettant d'affiner ces indicateurs en combinant des données provenant des enquêtes sur les dépenses et la consommation avec le vaste ensemble des données de recensement.

#### 1. Méthode fondée sur les enquêtes

Dans la méthode fondée sur les enquêtes, le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau médian du total national des dépenses des ménages par équivalent adulte et est appliqué directement aux données tirées des enquêtes, assez peu nombreuses (tableau 3)<sup>4</sup>. Le taux de

---

<sup>3</sup> L'assistance englobe toutes les aides en espèces et en nature fournies aux ménages par les pouvoirs publics et les organismes non gouvernementaux.

<sup>4</sup> Cette mesure du seuil de pauvreté relative est utilisée, entre autres, par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Union européenne (voir [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:At-risk-of-poverty\\_rate](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:At-risk-of-poverty_rate) (consulté le 13 octobre 2021)). L'équivalent adulte est défini comme  $[1 + (\text{nombre d'adultes} - 1) \times 0,8 + (\text{nombre d'enfants} \times 0,5)]$ , soit la définition retenue par le Bureau central palestinien de statistique et par l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale (voir annexe I). Le Bureau central palestinien de statistique utilise une définition légèrement différente, à savoir  $(\text{nombre d'adultes} + 0,46 \times \text{nombre d'enfants}) \wedge 0,89$ . Rendre compte de la situation en termes d'équivalent adulte plutôt que par habitant, par exemple, permet d'obtenir une image plus précise de la pauvreté. La raison en est que la structure des ménages est très hétérogène dans le Territoire palestinien occupé,

pauvreté et l'intensité de la pauvreté en Cisjordanie ont été calculés à partir de données issues des enquêtes sur les dépenses et la consommation palestiniennes effectuées en 1998, 2004, 2007 et 2017. Selon ces données, 11,6 % des ménages cisjordaniens vivaient sous le seuil de pauvreté en 1998, 15,2 %, en 2004, 13,5 % en 2007 et 13,7 % en 2017. L'intensité de la pauvreté est restée stable les années considérées, s'établissant entre 2,8 % et 4 % (voir tableau 6). Le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté sont à l'évidence plus élevés sans assistance qu'avec.

Suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps en Cisjordanie au moyen d'une mesure relative pose problème car le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian de l'année considérée alors que ce revenu médian n'a cessé de diminuer durant et après la deuxième Intifada (tableau 3). Cette méthode peut donc être trompeuse puisque les indicateurs de pauvreté sont calculés par rapport au revenu de chaque année et à sa distribution sans tenir compte de la chute marquée du niveau de vie imputable aux restrictions imposées par Israël en réaction à la deuxième Intifada. En termes relatifs, il n'est donc pas étonnant que le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté soient restés à peu près constants. Pour les quatre années considérées, les fonctions de distribution cumulative empirique illustrent clairement le phénomène (fig. 7).

À l'opposé, si le seuil de pauvreté de 1998 est appliqué à toutes ces années il apparaît que du fait des restrictions imposées en réaction à l'Intifada le taux de pauvreté est passé de 11 % en 1998 à 35 % en 2004. Ce taux a fléchi ensuite légèrement pour s'établir à 30 % en 2007, mais n'est revenu à son niveau d'avant la deuxième Intifada que vingt ans plus tard, en 2017. L'intensité de la pauvreté a quant à elle quadruplé, avec 3 % en 1998 et 11 % en 2004, et n'a retrouvé son niveau de 1998 qu'en 2017.

Tableau 3

**Cisjordanie : Dépenses moyennes et seuil de 60 % des dépenses médianes par équivalent adulte (1998-2017)**

(En dollars constants de 2015)

<i>Année</i>	<i>Dépenses moyennes par équivalent adulte</i>	<i>Seuil de 60 % des dépenses médianes par équivalent adulte</i>
1998	410	176
2004	284	118
2007	335	122
2017	453	195

Source : Calculs de la CNUCED.

## 2. Inégalités et assistance en Cisjordanie (1998-2017)

Comme exposé plus haut, les mesures qu'Israël a imposées en réaction à la deuxième Intifada ont eu de graves répercussions sur le segment le plus pauvre de la population cisjordanienne, avec comme conséquences une hausse sensible du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté et, donc, une détérioration de la distribution des revenus et l'accentuation des inégalités. La courbe de Lorenz s'est décalée vers l'angle inférieur droit sur la période 1998-2004 et davantage encore en 2007 avant de reprendre (approximativement) sa position initiale en 2017 seulement (fig. 7). Il a fallu vingt ans pour que l'inégalité revienne à son niveau de 1998, comme le montre l'évolution du coefficient de Gini, passé de 0,325 en 1998 à 0,362 en 2004, puis à 0,393 en 2007, avant de retomber à 0,336 en 2017 (fig. 8 et 9)<sup>5</sup>.

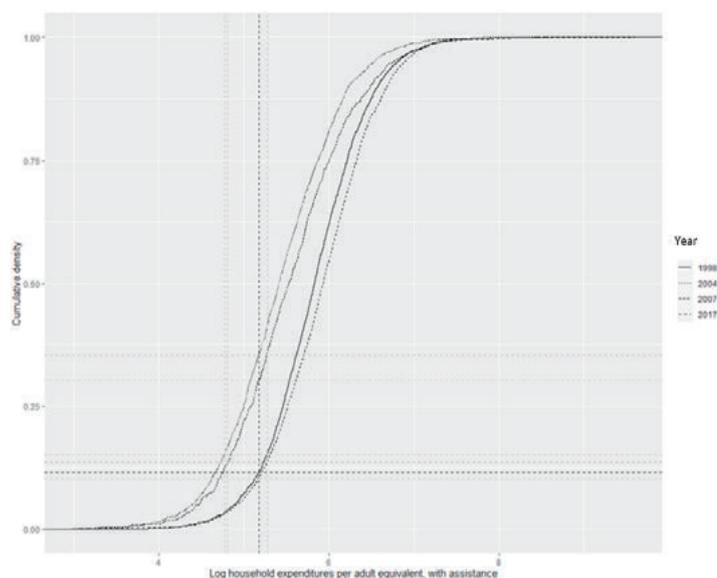
comme dans la plupart des pays en développement. Beaucoup de ménages ont un grand nombre d'enfants. Les besoins de consommation d'un ménage composé de six adultes sont complètement différents de ceux d'un ménage composé de deux adultes et de quatre enfants. La présentation de données exprimées en équivalent adulte permet de tenir compte de tels facteurs d'hétérogénéité entre les ménages.

<sup>5</sup> Une courbe de Lorenz peut aider à synthétiser la distribution et à en étudier les caractéristiques sur le plan de l'inégalité. En l'occurrence, elle indique la part des dépenses totales imputables à la tranche

Figure 7

**Cisjordanie : Courbe de distribution cumulative empirique des dépenses mensuelles totales des ménages par équivalent adulte, avec assistance**

(En dollars constants de 2015)



*Notes* : L'axe horizontal indique le niveau des dépenses et l'axe vertical la proportion de ménages dont les dépenses sont inférieures à ce niveau. La ligne verticale en pointillés représente le seuil de pauvreté de 1998. À la suite de la deuxième Intifada, la fonction de distribution cumulative empirique s'est nettement déplacée vers la gauche ; elle n'a retrouvé son niveau de 1998 que vingt ans plus tard, en 2017. La deuxième Intifada a donc coûté deux décennies de développement à la Cisjordanie.

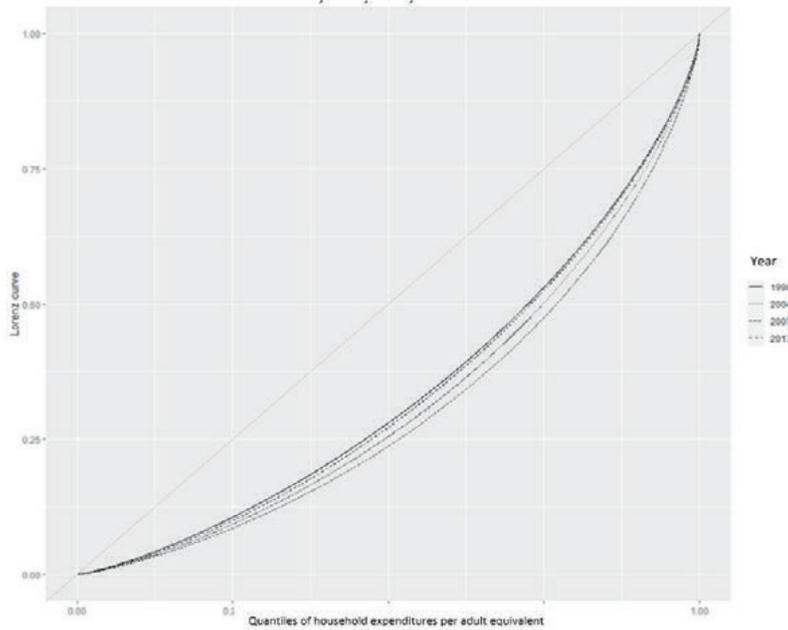
*Source*: Calculs de la CNUCED.

---

des 20 % des ménages les plus pauvres de Cisjordanie dans un classement par ordre croissant de volume de dépenses. Une courbe de Lorenz va de l'origine (0,0) à 1,1, où les 100 % des ménages totalisent par définition 100 % des revenus. Une courbe de Lorenz est convexe, c'est-à-dire qu'elle suit une pente ascendante de plus en plus prononcée du fait que la part des dépenses totales imputable à la fraction N des ménages les plus pauvres est toujours inférieure à N % du revenu total. Une courbe de Lorenz qui coïncide avec la diagonale à 45 degrés correspond à une équidistribution des revenus, tous les ménages ayant le même niveau de dépenses par équivalent adulte. Donc, plus la courbe est proche de cette diagonale, plus la répartition est égale, tandis qu'elle est d'autant plus inégale que la courbe se décale vers l'angle inférieur droit. Une courbe de Lorenz située entièrement sous une autre dénote un accroissement des inégalités. La forme d'une courbe de Lorenz est souvent synthétisée à l'aide d'indicateurs de dispersion, le plus courant étant le coefficient de Gini.

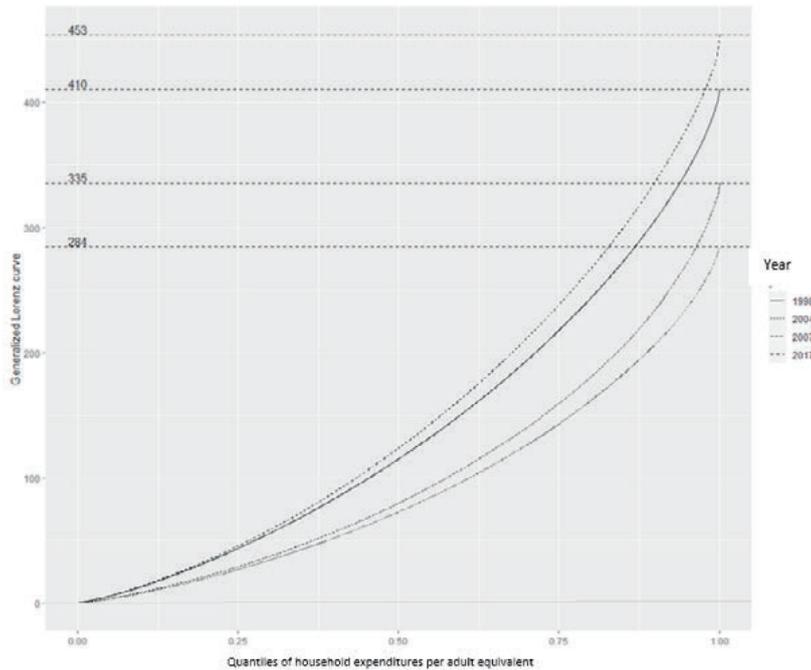
Le coefficient de Gini correspond à l'aire comprise entre la courbe de Lorenz et la diagonale à 45 degrés, exprimée en part de la moitié du carré, c'est-à-dire du triangle, sous cette ligne. Ainsi, le coefficient de Gini est égal à 0 lorsque la distribution des dépenses dans la population est parfaitement égalitaire (il n'y a pas d'espace entre la courbe de Lorenz et la ligne à 45 degrés) et est égal à 1 dans la situation la plus inégalitaire possible (la courbe de Lorenz longe l'axe horizontal inférieur et l'axe vertical de droite).

Figure 8  
**Cisjordanie : Courbes de Lorenz ordinaires (1998, 2004, 2007 et 2017)**



Source : Calculs de la CNUCED.

Figure 9  
**Cisjordanie : Courbes de Lorenz généralisées (normalisation par la moyenne) (1998, 2004, 2007 et 2017)**



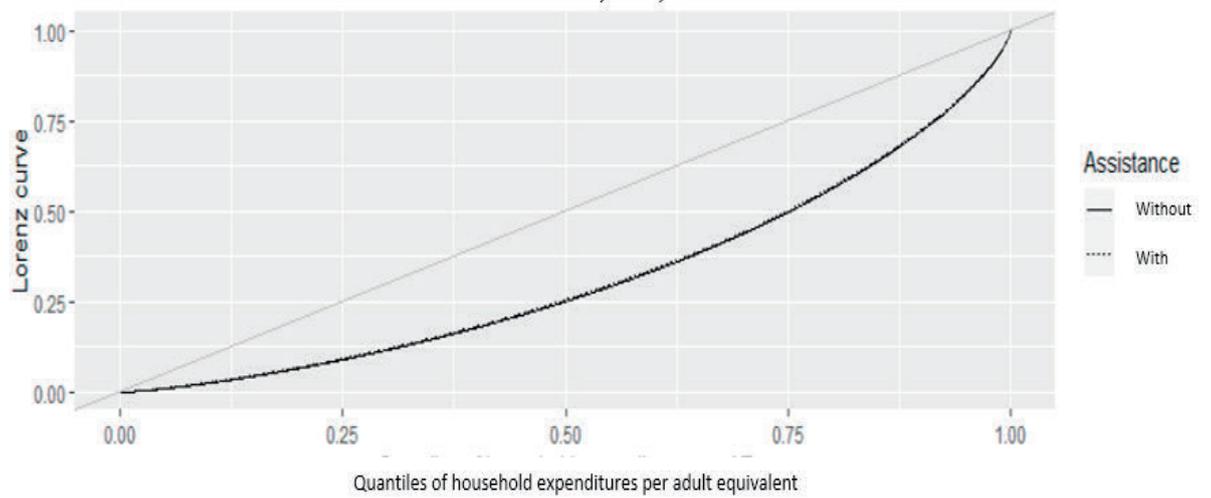
Note : La variation des dépenses moyennes et la variation de l'inégalité peuvent être combinées en utilisant des courbes de Lorenz généralisées, qui normalisent la courbe de Lorenz ordinaire par les dépenses moyennes par équivalent adulte.

Source : Calculs de la CNUCED.

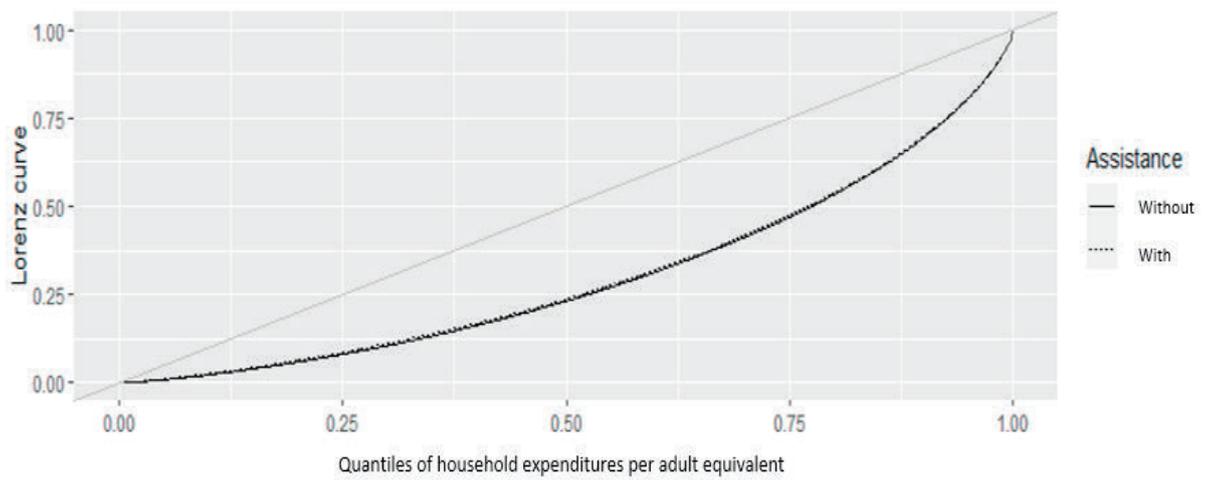
En Cisjordanie l'assistance contribue peu au bien-être de la population, à l'opposé du constat fait par la CNUCED (UNCTAD, 2020b) au sujet de Gaza ; les courbes de Lorenz sont en effet pratiquement identiques avec et sans assistance (fig. 10).

Figure 10  
Cisjordanie : Courbes de Lorenz avec et sans assistance (2004, 2007 et 2017)

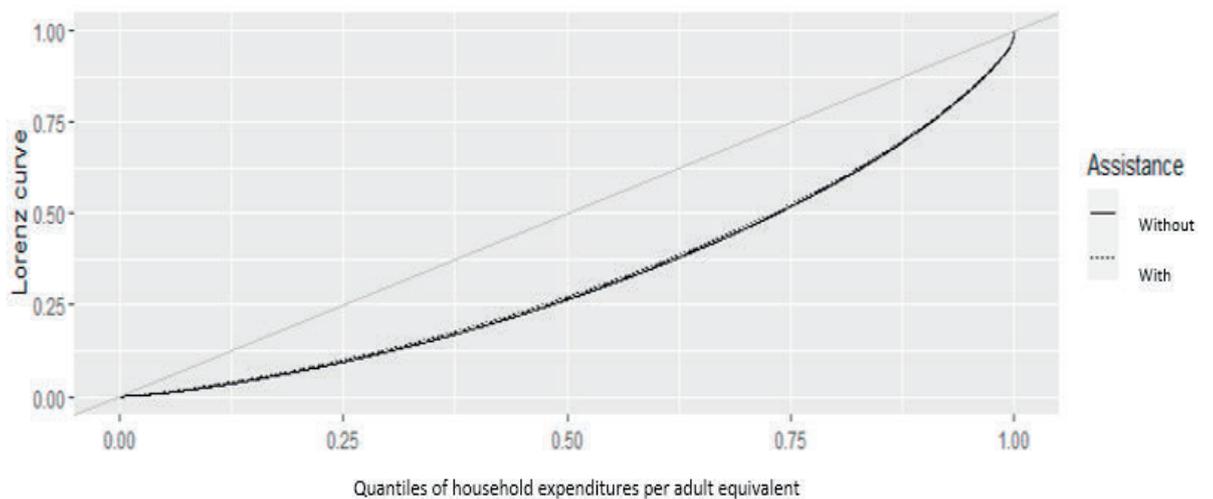
a) 2004



b) 2007



c) 2017



Source : Calculs de la CNUCED.

### 3. Méthode de la meilleure prédiction empirique

Une des faiblesses de la méthode fondée sur les enquêtes est qu'elle repose sur des échantillons de relativement petite taille. Les avancées récentes en matière de cartographie de la pauvreté et d'estimation par petites zones permettent d'améliorer cette méthode en combinant des données tirées d'enquêtes à des données issues de recensements (Elbers, Lanjouw and Lanjouw, 2003 ; Molina, Rao and Datta, 2015). Comme dans presque tous les États, les recensements palestiniens ne sont pas destinés à recueillir des données sur la consommation, les dépenses ou les revenus des ménages et des particuliers. Combinées avec des données des recensements de 2007 et 2017, les enquêtes palestiniennes sur les dépenses et la consommation de 2004, 2007 et 2017 permettent de disposer de données sur un ensemble assez large de variables communes, dont : le lieu de résidence (zone urbaine, zone rurale ou camp de réfugiés) ; les caractéristiques du chef de famille, notamment son niveau d'études et sa situation professionnelle ; le secteur d'activité ; les caractéristiques démographiques du ménage ; l'accès aux services de base, dont l'accès à l'eau ; les caractéristiques du logement du ménage ; le patrimoine du ménage.

La méthode de la meilleure prédiction empirique permet, en trois étapes, de déterminer le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté. La première étape consiste, en recourant aux données des enquêtes palestiniennes sur les dépenses et la consommation, à estimer les équations de régression statistique des dépenses des ménages par équivalent adulte et les caractéristiques observables des ménages. Dans la deuxième étape, les coefficients estimatifs obtenus par régression sont combinés avec des données de recensement (qui couvrent un plus grand nombre de ménages) afin d'imputer le niveau de dépenses des ménages par équivalent adulte<sup>6</sup>. La troisième étape consiste à recalculer pour chaque année le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté à partir de données imputées des dépenses des ménages. La relation statistique entre les dépenses des ménages par équivalent adulte et les caractéristiques des ménages ne peut être estimée que si ces informations sont disponibles dans les données d'enquête et de recensement servant de base à l'estimation.

Les tableaux 4 et 5 récapitulent les résultats obtenus par régression de log dépenses mensuelles totales réelles par équivalent adulte, avec et sans assistance respectivement, en tant que variable dépendante pour l'ensemble des covariables standard au niveau national. Un ensemble commun de covariables est retenu à partir des enquêtes de 2004, 2007 et 2017 en vue de rendre aussi comparables que possible les mesures synthétiques du revenu construites à l'aide des données de recensement et des estimations de paramètres. Trois exceptions sont à signaler : l'emploi en Israël et dans ses colonies en 2004 ; l'emploi à l'étranger en 2004 ; l'accès à l'électricité en 2017. Il est à noter que les échantillons sont de taille relativement petite et qu'aucun lien de causalité ne peut être établi à partir d'une régression.

Plusieurs schémas intéressants se dégagent. Premièrement, la divergence est nette entre les ménages de Gaza et ceux de Cisjordanie en 2007 et 2017 mais elle est bien moindre en 2004. En effet, en 2007 et 2017 les dépenses par équivalent adulte d'un ménage de Gaza étaient inférieures de 41 % à celles d'un ménage de Cisjordanie mais de seulement 12 % en 2004. Deuxièmement, le niveau d'études du chef de famille reste un déterminant majeur du niveau des dépenses. Troisièmement, la situation professionnelle du ménage est primordiale sur le plan des dépenses.

Le recours à la mesure de la validité de l'ajustement est adapté pour des données transversales de ce type, avec un R-carré de 0,5 pour 2004, 0,52 pour 2007 et 0,54 pour 2017, mais elle pourrait être améliorée si l'on disposait d'informations géographiques plus fines sur le lieu de résidence des ménages de l'échantillon. De telles données conforteraient la validité de l'ajustement avec l'inclusion des valeurs moyennes de certaines covariables au niveau de la localité. Comme il ne s'agit pas ici d'estimer les indicateurs de pauvreté ou d'inégalité au niveau local désagrégé pour les zones couvertes par le recensement mais pas

---

<sup>6</sup> Les coefficients estimatifs obtenus au moyen d'une régression utilisant des données tirées de l'enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation de 2004 sont combinés avec des données provenant du recensement de 2007 (qui couvrent un plus grand nombre de ménages), afin d'imputer le niveau de dépenses des ménages par équivalent adulte en 2004.

par les enquêtes palestiniennes sur les dépenses et la consommation, il est possible d'éviter des structures de covariance compliquées (c'est-à-dire les effets perturbateurs liés au ménage et à la région, qui correspondent pour l'essentiel à un modèle à effets aléatoires) en s'attachant à produire des mesures synthétiques (par un processus de bootstrap) des dépenses mensuelles par équivalent adulte pour les ménages pris en compte dans les recensements. Celles-ci sont obtenues en appliquant les coefficients estimatifs obtenus avec le modèle économétrique des dépenses des tableaux 4 et 5 aux valeurs des covariables correspondantes disponibles dans l'échantillon du recensement, ce qui permet de combiner les données des enquêtes et des recensements, selon la méthode de la meilleure prédiction empirique. On obtient les valeurs finales des indicateurs de pauvreté en faisant la moyenne des résultats des multiples répliques. Cette procédure est suivie séparément pour 2004, 2007 et 2017.

Pour interpréter les résultats obtenus par la méthode de la meilleure prédiction empirique, il convient d'avoir à l'esprit les arbitrages statistiques sous-jacents. D'une part, les indicateurs de pauvreté sont estimés pour tous les ménages inclus dans l'échantillon du recensement, ce qui permet d'accroître de plus d'un ordre de grandeur la taille de l'échantillon. D'autre part, cet accroissement de la taille de l'échantillon s'effectue en recourant aux mesures imputées des dépenses des ménages et non aux mesures effectives tirées des enquêtes palestiniennes sur les dépenses et la consommation. La procédure de rééchantillonnage (bootstrapping) a été conçue pour atténuer tout biais découlant de cette imputation.

Tableau 4

**Résultats de la régression : Log dépenses mensuelles réelles par équivalent adulte, avec assistance**

<i>Variables indépendantes de l'Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation</i>	2017	2007	2004
Ordonnée à l'origine	5,641 (0,148)***	5,442 (0,462)***	4,991 (0,157)***
<b>Lieu de résidence</b> (les zones urbaines et la Cisjordanie sont les catégories de base)			
Gaza	-0,408 (0,027)***	-0,414 (0,045)***	-0,120 (0,024)***
Zones rurales	-0,053 (0,020)**	-0,045 (0,044)	0,070 (0,025)**
Camp	-0,016 (0,029)	-0,038 (0,052)	-0,012 (0,026)
<b>Caractéristiques du chef de ménage</b>			
Sexe	0,036 (0,031)	0,078 (0,061)	0,102 (0,035)**
Situation de famille	-0,019 (0,058)	-0,008 (0,130)	0,072 (0,064)
Statut de réfugié	-0,032 (0,019)	-0,064 (0,038)	-0,066 (0,021)**
Niveau d'études	0,064 (0,019)***	0,093 (0,039)*	0,066 (0,022)**
<b>Situation professionnelle</b>			
<b>Secteur d'activité</b> (les services constituent la catégorie de base)			
Agriculture	-0,067 (0,036)	-0,110 (0,058)	-0,142 (0,031)***
Construction	-0,030 (0,027)	-0,019 (0,052)	-0,079 (0,027)**
Industrie	-0,032 (0,030)	0,012 (0,169)	-0,039 (0,031)
Nombre de membres du ménage actifs	0,048 (0,011)***	0,066 (0,019)***	0,044 (0,011)***
Emploi en Israël	0,166 (0,027)***	0,209 (0,058)***	-
Emploi à l'étranger	0,021 (0,127)	-0,198 (0,199)	-
Emploi dans l'administration nationale	0,107 (0,025)***	-0,001 (0,048)	0,074 (0,027)**
<b>Caractéristiques démographiques du ménage</b>			
Nombre d'individus de sexe féminin	-0,118 (0,007)***	-0,105 (0,011)***	-0,098 (0,006)***
Nombre d'individus de sexe masculin	-0,089 (0,007)***	-0,077 (0,013)***	-0,087 (0,007)***
Nombre de femmes adultes	-0,008 (0,012)	0,018 (0,021)	0,003 (0,011)
Nombre d'hommes adultes	0,003 (0,009)	-0,002 (0,016)	-0,001 (0,009)
<b>Accès aux services de base</b>			
Accès au réseau public de distribution d'eau	-0,158 (0,027)***	-0,134 (0,059)*	0,013 (0,031)
Accès à l'électricité	-	0,027 (0,167)	-0,085 (0,078)
Raccordement au réseau d'assainissement	-0,023 (0,021)	0,146 (0,041)***	0,122 (0,021)***
<b>Caractéristiques du logement</b>			
Propriété du logement	-0,053 (0,023)*	-0,237 (0,050)***	-0,201 (0,034)***
Nombre de pièces	0,039 (0,012)***	0,049 (0,016)**	0,014 (0,006)*
Nombre de chambres à coucher	-0,007 (0,017)	-0,049 (0,029)	0,047 (0,014)***
Cuisine	0,053 (0,115)	0,371 (0,344)	0,030 (0,103)

<i>Variables indépendantes de l'Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation</i>			
	2017	2007	2004
Salle de bains	-0,067 (0,028)*	0,076 (0,325)	0,077 (0,085)
Toilettes	0,034 (0,020)	-0,391 (0,328)	-0,219 (0,107)*
Le gaz est la principale source d'énergie pour la cuisson	0,026 (0,070)	-0,148 (0,112)	0,136 (0,058)*
Le gaz est la principale source d'énergie pour le chauffage	-0,015 (0,021)	0,031 (0,040)	0,073 (0,023)**
<b>Équipement du ménage en biens durables</b>			
Voiture	0,379 (0,020)***	0,236 (0,040)***	0,199 (0,023)***
Réfrigérateur	0,098 (0,052)	0,083 (0,085)	0,119 (0,040)**
Chauffe-eau	0,096 (0,018)***	0,109 (0,039)**	0,014 (0,021)
Chauffage central	0,072 (0,078)	0,323 (0,128)*	0,283 (0,068)***
Aspirateur	0,075 (0,020)***	0,097 (0,043)*	0,146 (0,027)***
Cuisinière	0,025 (0,030)	-0,030 (0,193)	0,139 (0,086)
Lave-linge	-0,057 (0,017)**	0,062 (0,068)	0,079 (0,034)*
Bibliothèque familiale	0,090 (0,026)***	0,151 (0,041)***	0,129 (0,024)***
Télévision	0,170 (0,019)***	0,082 (0,082)	0,072 (0,042)
Ligne téléphonique	0,072 (0,019)***	0,197 (0,038)***	0,204 (0,021)***
Ordinateur	0,060 (0,019)**	0,155 (0,038)***	0,133 (0,022)***
Téléphone mobile	0,191 (0,025)***	0,267 (0,051)***	0,214 (0,023)***
<b><i>R-carré</i></b>	<b>0,535</b>	<b>0,515</b>	<b>0,495</b>
<b><i>R-carré ajusté</i></b>	<b>0,530</b>	<b>0,498</b>	<b>0,489</b>
<b><i>Nombre d'observations</i></b>	<b>3 708</b>	<b>1 223</b>	<b>3 089</b>

*Notes* : Pour les variables et unités de mesure et les statistiques récapitulatives des enquêtes et des recensements, voir les annexes I et II. Les dépenses sont exprimées en dollars constants de 2015. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses.

*Source* : Calculs de la CNUCED.

\*  $p < 0,05$

\*\*  $p < 0,01$

\*\*\*  $p < 0,001$

Tableau 5

**Résultats de la régression : Log dépenses mensuelles réelles par équivalent adulte, sans assistance**

<i>Variables indépendantes de l'Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation</i>	2017	2007	2004
Ordonnée à l'origine	5,355 (0,176)***	5,297 (0,531)***	4,933 (0,173)***
<b>Lieu de résidence</b> (la Cisjordanie et les zones urbaines sont les catégories de base)			
Gaza	-0,516 (0,032)***	-0,409 (0,052)***	-0,150 (0,026)***
Zones rurales	-0,072 (0,023)**	-0,033 (0,050)	0,071 (0,027)**
Camp	-0,065 (0,034)	-0,049 (0,060)	-0,004 (0,028)
<b>Caractéristiques du chef de ménage</b>			
Sexe	-0,028 (0,036)	0,079 (0,070)	0,083 (0,038)*
Situation de famille	-0,006 (0,069)	0,097 (0,150)	0,070 (0,070)
Statut de réfugié	-0,032 (0,022)	-0,066 (0,044)	-0,088 (0,023)***
Niveau d'études	0,077 (0,022)***	0,112 (0,044)*	0,071 (0,024)**
<b>Situation professionnelle</b>			
<b>Secteur d'activité</b> (les services constituent la catégorie de base)			
Agriculture	-0,051 (0,043)	-0,089 (0,066)	-0,146 (0,035)***
Construction	0,002 (0,032)	0,011 (0,060)	-0,091 (0,030)**
Industrie	-0,015 (0,036)	0,023 (0,194)	-0,041 (0,034)
Nombre de membres du ménage actifs	0,086 (0,013)***	0,082 (0,022)***	0,049 (0,012)***
Emploi en Israël	0,177 (0,033)***	0,212 (0,067)**	-
Emploi à l'étranger	0,056 (0,152)	-0,169 (0,228)	-
Emploi dans l'administration nationale	0,175 (0,030)***	0,033 (0,055)	0,081 (0,030)**
<b>Caractéristiques démographiques du ménage</b>			
Nombre d'individus de sexe féminin	-0,125 (0,008)***	-0,095 (0,013)***	-0,101 (0,007)***
Nombre d'individus de sexe masculin	-0,098 (0,008)***	-0,069 (0,014)***	-0,086 (0,007)***
Nombre de femmes adultes	-0,021 (0,014)	0,022 (0,024)	0,008 (0,013)
Nombre d'hommes adultes	-0,009 (0,010)	-0,003 (0,018)	-0,002 (0,010)
<b>Accès aux services de base</b>			
Accès au réseau public de distribution d'eau	-0,181 (0,032)***	-0,124 (0,068)	0,010 (0,034)
Accès à l'électricité	-	0,020 (0,192)	-0,100 (0,086)
Raccordement au réseau d'assainissement	-0,021 (0,025)	0,157 (0,048)**	0,127 (0,024)***
<b>Caractéristiques du logement</b>			
Propriété du logement	-0,050 (0,027)	-0,272 (0,057)***	-0,192 (0,038)***

<i>Variables indépendantes de l'Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation</i>			
	2017	2007	2004
Nombre de pièces	0,045 (0,014)**	0,060 (0,018)***	0,015 (0,007)*
Nombre de chambres à coucher	-0,007 (0,020)	-0,087 (0,033)**	0,044 (0,015)**
Cuisine	0,079 (0,137)	0,336 (0,395)	0,031 (0,114)
Salle de bains	-0,075 (0,034)*	-0,020 (0,373)	0,077 (0,094)
Toilettes	0,058 (0,023)*	-0,369 (0,377)	-0,228 (0,118)
La principale énergie pour la cuisson est le gaz	0,067 (0,083)	-0,164 (0,128)	0,140 (0,063)*
La principale énergie pour le chauffage est le gaz	-0,012 (0,025)	0,046 (0,046)	0,073 (0,026)**
<b>Équipement du ménage en biens durables</b>			
Voiture	0,384 (0,024)***	0,253 (0,046)***	0,217 (0,026)***
Réfrigérateur	0,204 (0,061)***	0,062 (0,097)	0,136 (0,044)**
Chauffe-eau	0,103 (0,021)***	0,107 (0,044)*	0,022 (0,023)
Chauffage central	0,070 (0,093)	0,345 (0,147)*	0,292 (0,075)***
Aspirateur	0,084 (0,024)***	0,134 (0,050)**	0,135 (0,030)***
Cuisinière	0,012 (0,036)	0,068 (0,222)	0,151 (0,095)
Lave-linge	-0,063 (0,021)**	0,021 (0,078)	0,104 (0,038)**
Bibliothèque familiale	0,078 (0,031)*	0,151 (0,047)**	0,136 (0,026)***
Téléviseur	0,201 (0,023)***	0,060 (0,094)	0,050 (0,046)
Ligne téléphonique	0,081 (0,023)***	0,236 (0,044)***	0,221 (0,023)***
Ordinateur	0,063 (0,023)**	0,134 (0,044)**	0,135 (0,024)***
Téléphone portable	0,242 (0,030)***	0,301 (0,058)***	0,221 (0,025)***
<b><i>R-au carré</i></b>	<b>0,522</b>	<b>0,466</b>	<b>0,467</b>
<b><i>R-au carré ajusté</i></b>	<b>0,517</b>	<b>0,448</b>	<b>0,461</b>
<b><i>Nombre d'observations</i></b>	<b>3 708</b>	<b>1 223</b>	<b>3 089</b>

*Notes* : Pour les variables et unités de mesure et les statistiques récapitulative des enquêtes et des recensements, voir les annexes I et II. Les dépenses sont exprimées en dollars constants de 2015. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses.

*Source* : Calculs de la CNUCED.

\*  $p < 0,05$

\*\*  $p < 0,01$

\*\*\*  $p < 0,001$

Mesuré par la méthode de la meilleure prédiction empirique, le taux de pauvreté est plus élevé d'environ 6 points de pourcentage que mesuré par la méthode fondée sur les enquêtes. En recourant à la méthode de la meilleure prédiction empirique, le taux de pauvreté est estimé à 21 %, en 2004, 19 % en 2007 et 20 % 2017 avec assistance et à 24 %, 22 % et 26 % sans assistance ; dans les deux cas les taux sont de 6 points de pourcentage supérieurs à ceux obtenus avec la méthode fondée sur les enquêtes. De même, en Cisjordanie pour chacune de ces années l'intensité de la pauvreté est plus élevée, d'environ 2 points de pourcentage, mesurée par la méthode de la meilleure prédiction empirique que par la méthode fondée sur les enquêtes (tableau 6).

Tableau 6

**Cisjordanie : Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté, avec et sans assistance**

(Seuil de pauvreté = 60 % du niveau médian des dépenses par équivalent adulte pour chaque année)

Année	Taux de pauvreté		Intensité de la pauvreté	
	Méthode fondée sur les enquêtes	Méthode de la meilleure prédiction empirique	Méthode fondée sur des enquêtes	Méthode de la meilleure prédiction empirique
<b>Avec assistance</b>				
1998	0,1155	-	0,0282	-
2004	0,1515	0,2117	0,0395	0,0609
2007	0,1348	0,1877	0,0341	0,0542
2017	0,1369	0,1948	0,0342	0,0502
<b>Sans assistance</b>				
2004	0,1671	0,2422	0,0477	0,076
2007	0,1552	0,2234	0,047	0,0717
2017	0,1563	0,2638	0,0457	0,0819

Source : Calculs de la CNUCED.

Si l'on conserve le seuil de pauvreté de 1998, soit 176 dollars, l'évolution du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté est tout autre et montre clairement que le durcissement des restrictions en réaction à la deuxième Intifada a induit une forte hausse de la pauvreté. Si l'on applique le seuil de pauvreté de 1998, le taux de pauvreté bondit en effet de 20 % en 1998 à 40 % en 2004 puis 35 % en 2007 et ne retrouve son niveau d'avant la deuxième Intifada que deux décennies plus tard, en 2017. L'intensité de la pauvreté est quant à elle multipliée par près de 2,5 en 2004, atteignant 14 %, et ne retrouve qu'en 2017 son niveau de 1998 (tableau 7).

Tableau 7

**Cisjordanie : Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté, avec et sans assistance**

(Seuil de pauvreté = seuil de pauvreté de 1998)

Année	Taux de pauvreté		Intensité de la pauvreté	
	Méthode fondée sur les enquêtes	Méthode de la meilleure prédiction empirique	Méthode fondée sur les enquêtes	Méthode de la meilleure prédiction empirique
<b>Avec assistance</b>				
1998	0,1155	-	0,0282	-
2004	0,3539	0,4074	0,1096	0,1433
2007	0,3020	0,3516	0,0902	0,1203
2017	0,1025	0,1528	0,0254	0,0374

Année	Taux de pauvreté		Intensité de la pauvreté	
	Méthode fondée sur les enquêtes	Méthode de la meilleure prédiction empirique	Méthode fondée sur les enquêtes	Méthode de la meilleure prédiction empirique
<b>Sans assistance</b>				
2004	0,3669	0,4313	0,1197	0,1626
2007	0,3249	0,3814	0,1072	0,1427
2017	0,123	0,2199	0,0362	0,0653

Source : Calculs de la CNUCED.

#### 4. Accroissement du coût minimum de l'élimination de la pauvreté

Eu égard à ces estimations, la limite inférieure du coût à supporter pour amener tous les ménages au niveau du seuil de pauvreté peut être calculée en appliquant la formule suivante :

$$\text{Coût minimum de l'élimination de la pauvreté} = \text{intensité de la pauvreté} \times \text{seuil de pauvreté} \times 12 \text{ mois} \times \text{nombre d'équivalents adultes par ménage} \times \text{nombre de ménages}$$

Le quatrième terme de la partie droite de cette formule s'explique par le fait que l'intensité de la pauvreté est exprimée par équivalent adulte et doit donc être multipliée par le nombre d'équivalents adultes du ménage. Le coût minimum réel de l'élimination de la pauvreté en Cisjordanie a été calculé (en dollars constants de 2015) pour les années 1998, 2004, 2007 et 2017 en utilisant l'intensité de la pauvreté mesurée par la méthode de la meilleure prédiction empirique.

Entre 1998 et 2004, le durcissement des restrictions et bouclages imposés par Israël en réaction à la deuxième Intifada se solde par le quintuplement du coût annuel minimum réel de l'élimination de la pauvreté en Cisjordanie, qui, en dollars constants de 2015, est passé de 73 millions de dollars en 1998 à 356 millions en 2004 puis a atteint 428 millions en 2007 (près de six fois le coût minimum de 1998). La différence entre le coût minimum en 1998 et celui des années suivantes permet de mesurer le coût des mesures israéliennes sur le plan de la pauvreté. Cette différence équivalait à plus de 5 % du PIB de la Cisjordanie en 2004 et 2007. Ce coût représentait encore 0,7 % du PIB dix-sept ans après le début de la deuxième Intifada, ce qui atteste les effets à long terme des restrictions israéliennes, qui se sont soldées par des décennies perdues pour le développement (tableau 8).

Tableau 8  
Cisjordanie : Coût minimum annuel de l'élimination de la pauvreté

Année	Coût minimum (En millions de dollars constants de 2015)	Pourcentage du PIB de la Cisjordanie	Différence par rapport à 1998	Pourcentage du PIB de la Cisjordanie
1998	73	1,56	-	-
2004	356	6,94	283	5,5
2007	428	6,41	355	5,3
2017	162	1,29	89	0,7

Source : Calculs de la CNUCED.

Tableau 9

**Résultats de la régression : Log assistance par équivalent adulte**

<i>Variables indépendantes de l'Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation</i>	<i>2017</i>	<i>2007</i>	<i>2004</i>
Ordonnée à l'origine	4,461 (0,480)***	3,983 (0,878)***	2,581 (0,321)***
Log dépenses par équivalent adulte, sans assistance	-0,510 (0,039)***	-0,384 (0,051)***	-0,321 (0,031)***
<b>Lieu de résidence</b> (les zones urbaines sont la catégorie de base)			
Zones rurales	-0,012 (0,047)	-0,023 (0,078)	-0,030 (0,041)
Camp	0,184 (0,087)*	-0,120 (0,133)	0,113 (0,055)*
<b>Caractéristiques du chef de ménage</b>			
Sexe	0,754 (0,077)***	0,411 (0,118)***	0,261 (0,062)***
Situation de famille	-0,158 (0,139)	0,078 (0,246)	0,104 (0,119)
Statut de réfugié	-0,001 (0,048)	0,103 (0,077)	0,033 (0,040)
Niveau d'études	-0,079 (0,047)	-0,148 (0,081)	-0,008 (0,041)
<b>Situation professionnelle</b>			
<b>Secteur d'activité</b> (les services sont la catégorie de base)			
Agriculture	-0,012 (0,090)	-0,064 (0,113)	-0,001 (0,059)
Construction	-0,159 (0,065)*	-0,075 (0,093)	0,026 (0,047)
Industrie	-0,155 (0,073)*	0,106 (0,302)	0,005 (0,053)
Nombre de membres du ménage actifs	-0,163 (0,029)***	-0,064 (0,040)	-0,009 (0,019)
Emploi en Israël	-0,059 (0,063)	0,008 (0,100)	-
Emploi à l'étranger	-0,162 (0,306)	-0,242 (0,323)	-
Emploi dans l'administration nationale	-0,205 (0,069)**	-0,119 (0,111)	0,026 (0,057)
<b>Caractéristiques démographiques du ménage</b>			
Nombre d'individus de sexe féminin	-0,064 (0,018)***	-0,090 (0,023)***	-0,070 (0,012)***
Nombre d'individus de sexe masculin	-0,016 (0,019)	-0,071 (0,026)**	-0,039 (0,013)**
Nombre de femmes adultes	0,042 (0,030)	0,010 (0,042)	0,019 (0,022)
Nombre d'hommes adultes	0,093 (0,023)***	0,026 (0,032)	0,011 (0,017)
<b>Accès aux services de base</b>			
Accès au réseau public de distribution d'eau	0,022 (0,063)	-0,127 (0,104)	-0,031 (0,052)
Raccordement au réseau d'assainissement	-0,033 (0,051)	0,120 (0,084)	0,039 (0,042)
<b>Caractéristiques du logement</b>			
Propriété du logement	-0,023 (0,059)	-0,058 (0,092)	-0,077 (0,057)
Nombre de pièces	-0,060 (0,030)*	0,041 (0,033)	0,004 (0,010)
Nombre de chambres à coucher	-0,001 (0,043)	-0,018 (0,060)	-0,011 (0,026)

<i>Variables indépendantes de l'Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation</i>			
	<i>2017</i>	<i>2007</i>	<i>2004</i>
Cuisine	-0,442 (0,323)	-1,289 (0,700)	-0,265 (0,163)
Salle de bains	0,000 (0,076)	0,777 (0,530)	-0,398 (0,141)**
Toilettes	0,025 (0,051)	0,235 (0,538)	0,077 (0,197)
La principale source d'énergie énergie pour la cuisson est le gaz	0,498 (0,231)*	-0,096 (0,212)	0,136 (0,108)
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	-0,087 (0,047)	-0,007 (0,068)	0,060 (0,036)
<b>Équipement du ménage en biens durables</b>			
Voiture	0,118 (0,049)*	0,010 (0,074)	0,056 (0,040)
Réfrigérateur	0,022 (0,166)	0,144 (0,173)	-0,088 (0,078)
Chauffe-eau	0,002 (0,045)	0,023 (0,076)	0,054 (0,038)
Chauffage central	-0,081 (0,178)	-0,016 (0,209)	-0,027 (0,107)
Aspirateur	-0,124 (0,048)**	-0,158 (0,082)	-0,021 (0,046)
Cuisinière	-0,167 (0,078)*	-0,947 (0,380)*	0,042 (0,146)
Lave-linge	0,082 (0,044)	-0,015 (0,138)	0,016 (0,066)
Bibliothèque familiale	-0,004 (0,065)	0,046 (0,083)	-0,004 (0,043)
Téléviseur	-0,127 (0,048)**	0,042 (0,189)	0,070 (0,089)
Ligne téléphonique	0,051 (0,048)	0,122 (0,075)	0,032 (0,039)
Ordinateur	0,083 (0,048)	0,052 (0,074)	-0,071 (0,039)
Téléphone portable	-0,218 (0,069)**	0,081 (0,105)	0,060 (0,046)
<b><i>R-carré</i></b>	<b><i>0,253</i></b>	<b><i>0,178</i></b>	<b><i>0,131</i></b>
<b><i>R-carré ajusté</i></b>	<b><i>0,243</i></b>	<b><i>0,137</i></b>	<b><i>0,114</i></b>
<b><i>Nombre d'observations</i></b>	<b><i>2 879</i></b>	<b><i>831</i></b>	<b><i>1 927</i></b>

*Notes* : Pour les variables et unités de mesure et les statistiques récapitulatives des enquêtes et des recensements, voir les annexes I et II. Les dépenses sont exprimées en dollars constants de 2015. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses.

*Source* : Calculs de la CNUCED.

\*  $p < 0,05$

\*\*  $p < 0,01$

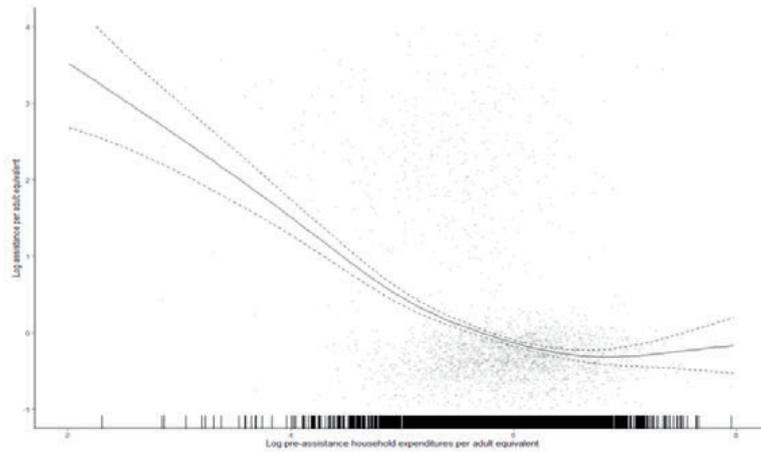
\*\*\*  $p < 0,001$

## B. Allocation de l'assistance

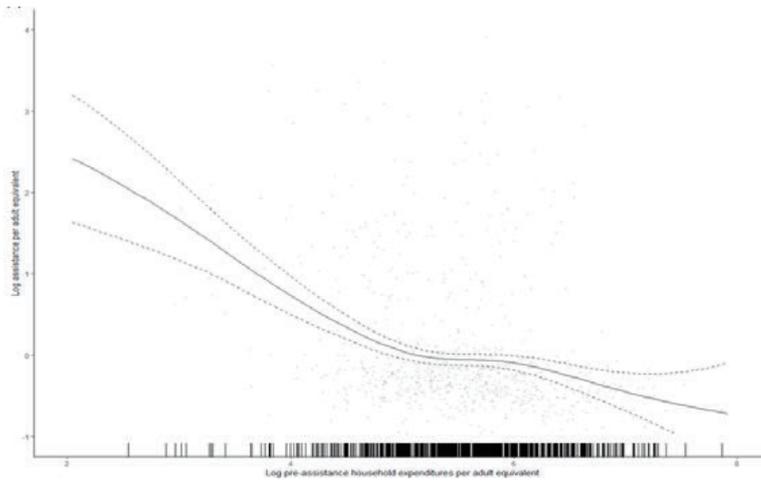
Les dépenses des ménages n'ont pas les mêmes incidences sur le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté selon que l'on prend ou non en compte l'assistance que ces ménages reçoivent, ce qui appelle certaines explications concernant les modalités d'allocation de cette assistance. La présente section analyse l'assistance en espèces et en nature fournie aux ménages dans le Territoire palestinien occupé. Sur le plan méthodologique il s'agit d'estimer la relation statistique entre l'assistance reçue et les dépenses des ménages en prenant en considération les caractéristiques essentielles de ces dépenses. La figure 11 présente la partie non paramétrique des estimations semi-paramétriques des déterminants de l'assistance par équivalent adulte en fonction des dépenses avant assistance par équivalent adulte. La pente, en valeur absolue, de la relation entre log dépenses et log assistance est à l'évidence nettement plus forte en 2017 qu'en 2004 et 2007. Le tableau 9, qui présente les résultats d'une spécification linéaire pour chacune de ces trois années séparément, confirme cette relation. L'élasticité de l'assistance par rapport aux dépenses est de -0,321 en 2004, -0,384 en 2007 et -0,510 en 2017. La progressivité de l'assistance fournie en Cisjordanie s'est accrue au fil du temps, la baisse marginale de l'assistance liée à une augmentation des dépenses des ménages étant allée en s'accroissant – ce qui explique en partie pourquoi la courbe d'incidence de la croissance a évolué dans un sens favorable aux pauvres entre 2007 et 2017 (voir la section C).

Figure 11  
**Cisjordanie : Estimations semi-paramétriques de l'effet des dépenses par équivalent adulte avant assistance sur l'assistance par équivalent adulte**  
 (En dollars constants de 2015)

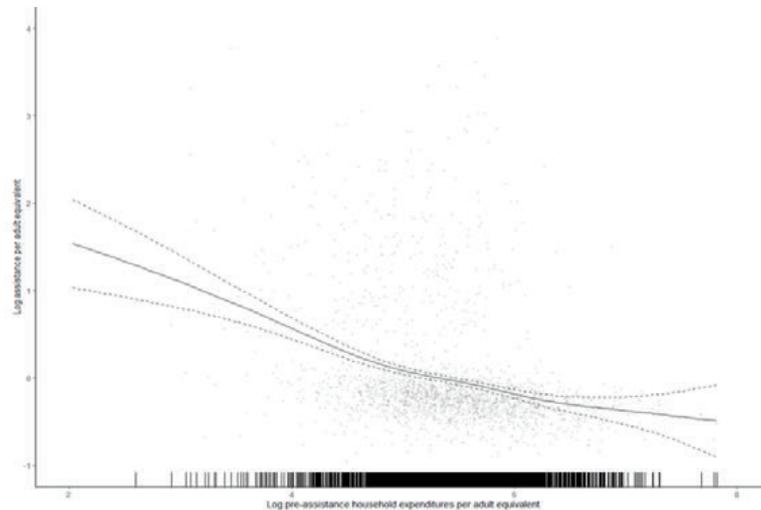
a) 2017



b) 2007



c) 2004



*Note* : Les lignes en pointillés correspondent à un intervalle de confiance de 95 %.  
*Source* : Calculs de la CNUCED.

### **C. Impact du coût économique des bouclages, des restrictions et des hostilités récurrentes sur la pauvreté en Cisjordanie**

La présente section a pour but de déterminer à quels niveaux les indicateurs de pauvreté (taux et incidence) se seraient établis si Israël n'avait pas durci sa politique de restrictions et de bouclages en réaction à la deuxième Intifada. Un scénario alternatif de la croissance de l'économie régionale de la Cisjordanie a été élaboré à cette fin (voir le tableau 1). L'outil employé est la courbe d'incidence de la croissance, que Ravallion et Chen (Ravallion and Chen, 2003) ont été les premiers à utiliser.

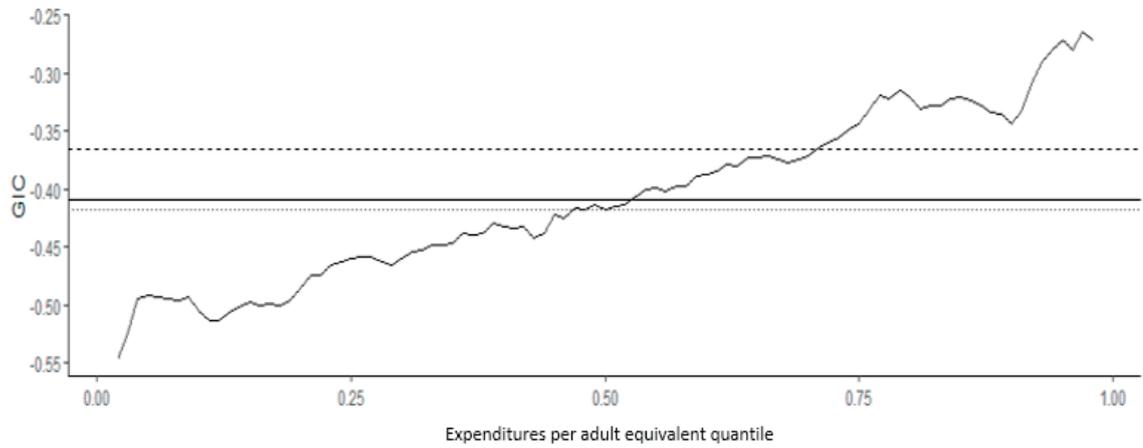
La courbe d'incidence de la croissance permet de suivre avec une transparence particulière l'évolution dans le temps de la distribution des dépenses des ménages. Le taux de croissance moyen des dépenses des ménages sur une certaine période est une donnée utile mais n'indique pas si et à quel point toutes les catégories de ménages ont bénéficié de cette croissance.

Par exemple, si l'on considère deux catégories de ménages – ceux qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté et ceux qui vivent au-dessus – une certaine hausse du niveau moyen des dépenses des ménages par équivalent adulte devrait, si la croissance est favorable aux pauvres, profiter davantage aux ménages qui sont pauvres qu'à ceux qui ne le sont pas, le contraire se produisant si la croissance n'est pas favorable aux pauvres. La courbe d'incidence de la croissance illustre cette relation pour chaque quantile de la distribution : les quantiles figurent sur l'axe horizontal, tandis que l'axe vertical indique la variation en pourcentage des dépenses totales des ménages de chaque quantile sur la période considérée.

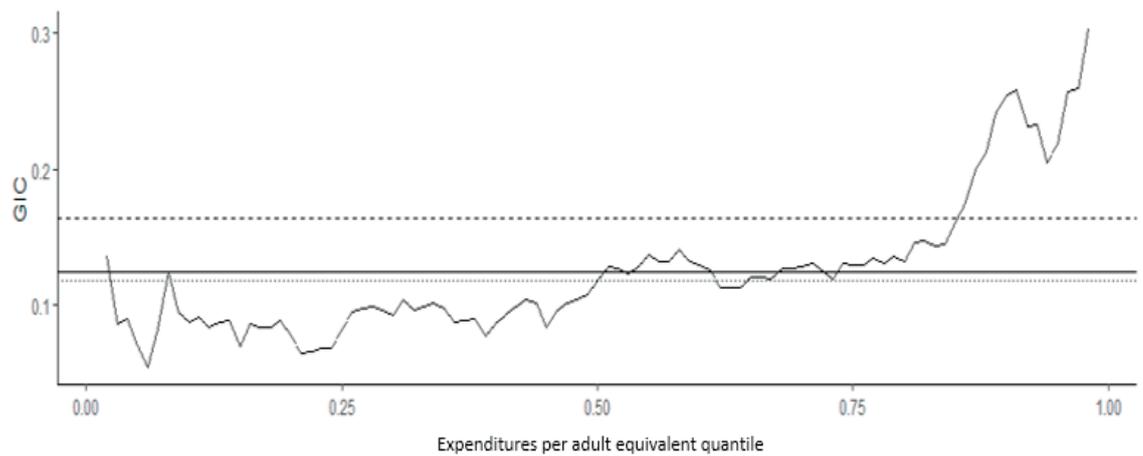
Le durcissement par Israël de sa politique de restrictions et de bouclages en Cisjordanie en réaction à la deuxième Intifada a eu un impact immédiat marqué sur le segment le plus pauvre de la population, qui a donc davantage souffert que le reste de la population entre 1998 et 2004 et entre 2004 et 2007 (fig. 12 a) et 12 b)). En Cisjordanie, la croissance n'est devenue favorable aux pauvres qu'après l'assouplissement relatif par Israël de ses mesures restrictives ces dix dernières années (graphique 12 c)).

Figure 12  
**Cisjordanie : Courbe d'incidence de la croissance sur les périodes 1998-2004, 2004-2007  
 et 2007-2017**

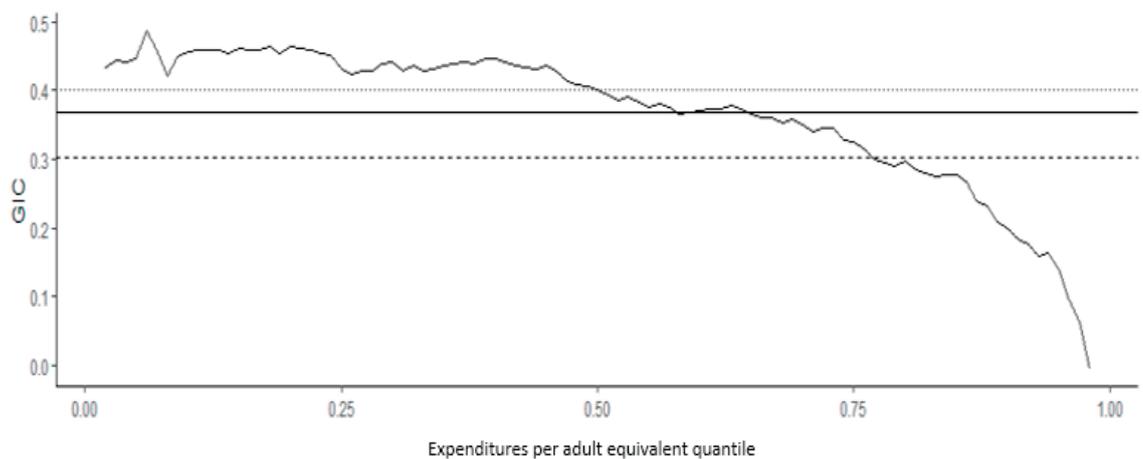
**a) 1998-2004**



**b) 2004-2007**



**c) 2007-2017**



*Note* : Dans la partie supérieure du graphique la ligne horizontale continue représente le taux de croissance moyen, la ligne en pointillés la croissance du niveau moyen des dépenses par équivalent adulte et la ligne en tirets la croissance du niveau médian des dépenses par équivalent adulte.

*Source* : Calculs de la CNUCED.

Comme exposé au chapitre III, selon le scénario contrefactuel (alternatif) le niveau du PIB par habitant aurait été supérieur de 45,3 % au niveau effectivement enregistré en 2004, de 37,9 % en 2007 et de 33 % en 2017. Dans la présente section, on considère que le niveau moyen des dépenses par équivalent adulte aurait suivi la hausse du PIB par habitant selon le scénario alternatif, mais que cette progression aurait été distribuée proportionnellement entre les ménages, en fonction de leur position relative sur la courbe d'incidence de la croissance de la Cisjordanie.

Une fois calculées les valeurs alternatives des dépenses des ménages par équivalent adulte, on applique la méthode fondée sur les enquêtes en conservant le seuil de pauvreté effectif de 1998, soit 176 dollars constants de 2015 par équivalent adulte.

Les calculs sont effectués en supposant que la croissance relative des dépenses par équivalent adulte de chaque ménage aurait suivi la tendance mise en évidence par les courbes d'incidence de la croissance sur les périodes 1998-2004 et 1998-2017 (fig. 13 a) et 13 b)). La courbe d'incidence de la croissance sur la période 2007-2017 est ensuite appliquée à la période 1998-2017 afin de déterminer ce qui se serait passé si la croissance plus favorable aux pauvres de la sous-période 2007-2017 s'était poursuivie tout au long de la période 1998-2017 (fig. 13 c)).

Les résultats sont frappants. La fonction de densité cumulative empirique alternative pour 2004 est assez proche de celle de 1998. Même si la courbe d'incidence de la croissance est défavorable aux pauvres sur la période 1998-2004, le taux de pauvreté contrefactuel (alternatif) est en recul par rapport à 1998 et pour 2004 il est de 11,7 % contre un taux de 35,5 % effectivement constaté (en conservant le seuil de pauvreté de 1998). De même, dans le scénario alternatif pour 2004 l'incidence de la pauvreté est de 4,8 % contre un chiffre effectif de 11 % (tableau 10).

Pour 2017, la fonction alternative de densité cumulative empirique est très à droite de la fonction effective et le biais défavorable aux pauvres de la courbe d'incidence de la croissance sur la période 1998-2017 se traduit par un taux de pauvreté plus élevé (18,7 %) que le taux effectif (10,3 %), ce qui aurait été largement contrebalancé par la hausse sensible des dépenses par équivalent adulte de tous les ménages se trouvant au-dessus du seuil de pauvreté de 1998. Le biais défavorable aux pauvres de la courbe d'incidence de la croissance sur la période 1998-2017 est mis en évidence par le fait que la fonction alternative de densité cumulative empirique se situe au-dessus de la fonction effective pour les quantiles relativement bas de la distribution et en-dessous de la courbe effective pour les quantiles élevés. Pareillement, dans le scénario alternatif l'intensité de la pauvreté monte à 9,6 %, alors que le chiffre effectif est de 2,5 %.

À l'opposé, si la croissance avait suivi sur la période 1998-2017 le schéma favorable aux pauvres constaté sur la période 2007-2017, la fonction alternative de densité cumulative empirique aurait été inférieure à la fonction effective pour les quantiles inférieurs de la distribution et supérieure à la fonction effective uniquement pour les quantiles supérieurs de la distribution. Dans ce scénario favorable aux pauvres, le taux contrefactuel de pauvreté tombe à 6 % et l'intensité contrefactuelle de la pauvreté à 4,4 %<sup>7</sup>. Les restrictions imposées en réaction à la deuxième Intifada ont donc freiné l'expansion économique de la Cisjordanie et fait subir aux Palestiniens de grosses pertes en termes de moyens de subsistance, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté de 1998 étant les plus touchées.

---

<sup>7</sup> La légère augmentation du niveau contrefactuel (alternatif) pour 2017 tient au fait que la plupart des ménages pauvres passés au-dessus du seuil de pauvreté ne vivaient pas très en dessous de ce seuil et que seuls ceux qui vivaient très en dessous restent pauvres dans le scénario alternatif.

Tableau 10

**Cisjordanie : Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté, niveau selon le scénario alternatif**

(Seuil de pauvreté = seuil de pauvreté de 1998)

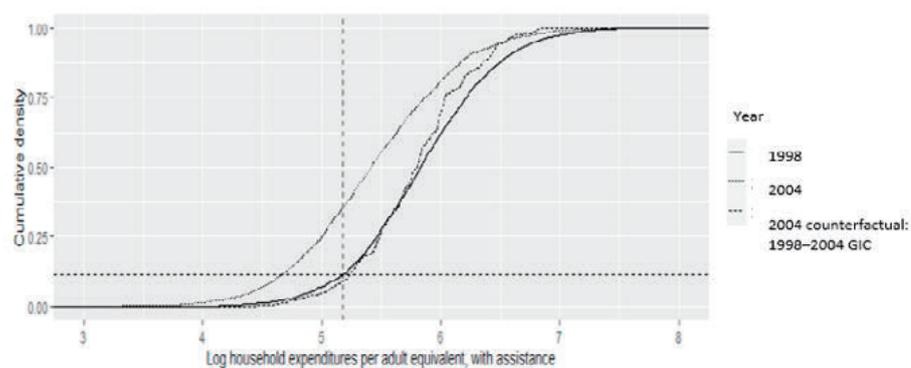
Année	Taux de pauvreté		Intensité de la pauvreté	
	Méthode fondée sur les enquêtes	Scénario alternatif	Méthode fondée sur les enquêtes	Scénario alternatif
1998	0,116	-	0,028	-
2004	0,354	0,117	0,110	0,048
2017	0,103	0,060	0,025	0,045

Source : Calculs de la CNUCED.

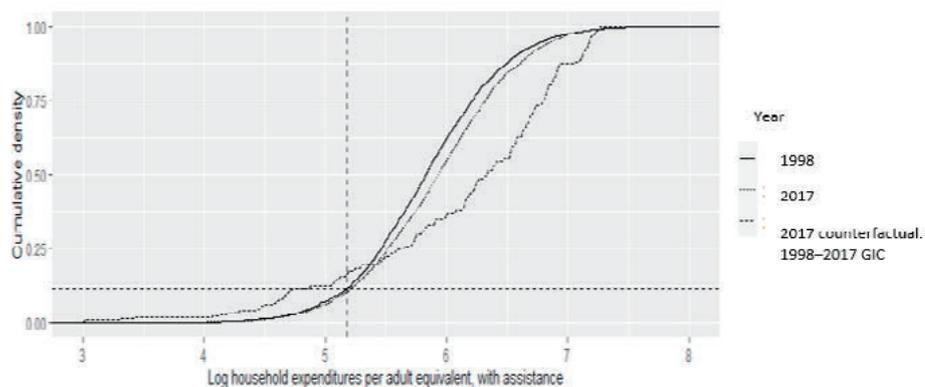
Figure 13

**Cisjordanie : Fonctions de densité cumulée empirique pour les dépenses mensuelles totales des ménages par équivalent adulte, assistance comprise – évolution effective et alternative**

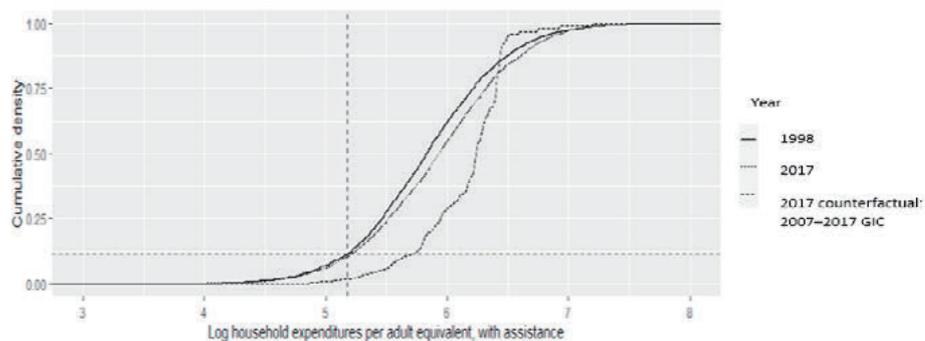
a) Courbe alternative d'incidence de la croissance 1998-2004 (2004)



b) Courbe alternative d'incidence de la croissance 1998-2017 (2017)



c) Courbe alternative d'incidence de la croissance 2007-2017 (2017)



Source : Calculs de la CNUCED.

## V. Conclusion et recommandations

### A. Observations finales

Le durcissement des bouclages et des restrictions imposés par Israël en Cisjordanie en réaction à la deuxième Intifada a bloqué le développement, exercé des effets durables et aggravé la vulnérabilité et les faiblesses structurelles profondément ancrées de l'économie cisjordanienne. Cela se traduit par une croissance économique instable, des déficits budgétaires et extérieurs chroniques et des taux de chômage et de pauvreté constamment élevés. Les mesures imposées par la puissance occupante ont eu des répercussions durables qui continuent à peser sur l'économie régionale de la Cisjordanie.

L'économie régionale de la Cisjordanie a connu deux décennies de croissance non créatrice d'emplois. Entre 1995 et 2019, alors que le taux d'activité était extrêmement faible et la dépendance à l'égard des emplois en Israël et dans ses colonies très importante, le taux de chômage était de 18 % en moyenne. Sans les possibilités d'emploi en Israël et dans ses colonies, ce taux aurait été supérieur de 16 points de pourcentage et, de ce fait, tout aussi élevé que dans la bande de Gaza, qui est sous blocus depuis 2007.

Le coût économique cumulé du durcissement des restrictions imposées par Israël au cours de la période 2000-2019 est estimé à 58 milliards de dollars (en dollars constants de 2015), soit quatre fois et demie la taille de l'économie régionale de la Cisjordanie ou trois fois et demie la taille de l'ensemble de l'économie du Territoire palestinien occupé en 2019.

Sur le plan de la pauvreté, le durcissement des restrictions israéliennes a eu des conséquences graves et durables, en particulier pour les segments les plus pauvres de la population, qui ont été les moins aptes à tirer parti de la reprise économique. Sans le durcissement des restrictions imposées par Israël en réaction à la deuxième Intifada, en 2004, le taux de pauvreté aurait été de 11,7 %, au lieu de 35,4 %, et l'intensité de la pauvreté de 4,8 %, au lieu de 11 %. Le coût minimum réel de l'élimination de la pauvreté en Cisjordanie, exprimé en dollars constants de 2015, est ainsi passé de 73 millions de dollars en 1998 à 356 millions de dollars en 2004 et 428 millions de dollars en 2007).

### B. Recommandations

La leçon à tirer de la période de reprise et de la distorsion de la structure de croissance en Cisjordanie consécutivement à la deuxième Intifada est qu'Israël doit impérativement lever toutes les restrictions qui bloquent le développement et empêchent un développement durable en Cisjordanie et sur l'ensemble du Territoire palestinien occupé. La puissance occupante, les décideurs palestiniens, la communauté internationale et les partenaires de développement devraient envisager ce qui suit :

1. Supprimer et annuler les coûts de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien, qui n'ont cessé de s'accumuler et d'évoluer, ce qui exige la fin de l'occupation, en application des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies ;

2. Lever toutes les restrictions à la circulation dans le Territoire palestinien occupé et rétablir sa continuité territoriale en reconnectant Jérusalem-Est, toutes les villes et tous les villages de Cisjordanie et de la bande de Gaza entre eux ;

3. Permettre aux acteurs publics et privés palestiniens de s'établir et d'exercer des activités agricoles, industrielles, commerciales et minières dans la zone C, qui représente au moins 60 % de la superficie de la Cisjordanie et recèle les ressources naturelles les plus précieuses du Territoire palestinien occupé, notamment des terres fertiles, des minéraux, des pierres et des sites d'intérêt touristique ;

4. Arrêter et annuler toutes les activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, conformément à la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci réaffirme que la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, n'a aucun fondement en droit et constitue une violation flagrante du droit international ;

5. Mettre en œuvre des stratégies de croissance inclusives et favorables aux pauvres qui ciblent ces derniers et prévoient des investissements massifs dans les secteurs à forte intensité d'emplois, afin de réduire la pauvreté et de créer suffisamment de possibilités d'emplois décents dans l'économie locale et, de ce fait, de diminuer la dépendance à l'égard des emplois précaires en Israël et dans ses colonies ;

6. Mettre en place, au sein du système des Nations Unies, un cadre systématique, global, durable et fondé sur des données factuelles permettant de déterminer les coûts de l'occupation et rendre compte des résultats obtenus à l'Assemblée générale afin de satisfaire aux demandes formulées dans les résolutions pertinentes en vue de parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient. La mise en place d'un tel cadre nécessitera l'obtention de ressources supplémentaires.

## Annexe 1

### Variables : Définition et mesure

Le tableau suivant présente l'ensemble des variables utilisées dans les régressions présentées dans les tableaux 4, 5 et 9.

Tableau 1.1  
**Variables : Définition et mesures**

<i>Variable</i>	<i>Description</i>
Équivalent adulte	Définition de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Banque mondiale de l'équivalent adulte utilisant l'équation : $(1 + (\text{nombre d'adultes} - 1) * 0,8 + (\text{nombre d'enfants} * 0,5))$
Assistance	Totalité de l'aide publique et non publique en espèces et en nature (en dollars constants de 2015)
Dépenses mensuelles totales par équivalent adulte avec assistance	Dépenses totales du ménage avec assistance (en dollars constants de 2015) divisées par le nombre d'équivalents adultes du ménage
Dépenses mensuelles totales par équivalent adulte sans assistance	Dépenses totales du ménage sans assistance (en dollars constants de 2015) divisées par le nombre d'équivalents adultes du ménage
Sexe du chef de ménage	Variable binaire égale à 1 dans le cas d'une femme et à 0 dans le cas d'un homme
Situation de famille du chef de ménage	Variable binaire égale à 1 si la personne a été mariée et à 0 si ce n'est pas le cas
Statut de réfugié du chef de ménage	Variable binaire égale à 1 s'il s'agit d'un réfugié enregistré ou non et à 0 si ce n'est pas le cas
Niveau d'études du chef de ménage	Variable binaire égale à 1 en cas de scolarisation secondaire ou supérieure du chef de ménage et à 0 si ce n'est pas le cas
Situation professionnelle du chef de ménage	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage a un emploi et à 0 si ce n'est pas le cas
Agriculture	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage travaille dans les secteurs de l'agriculture ou de la pêche et à 0 si ce n'est pas le cas
Construction	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage travaille dans le secteur de la construction et à 0 si ce n'est pas le cas
Industrie	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage travaille dans les secteurs de l'exploitation minière, de la fabrication, de l'électricité et de l'eau et 0 si ce n'est pas le cas
Services	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage travaille dans le secteur des services et à 0 si ce n'est pas le cas

<i>Variable</i>	<i>Description</i>
Nombre de membres du ménage actifs	Nombre de membres du ménage actifs
Emploi en Israël	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage est employé en Israël ou dans ses colonies et à 0 si ce n'est pas le cas
Emploi à l'étranger	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage est employé à l'étranger et à 0 si ce n'est pas le cas
Emploi dans l'administration nationale	Variable binaire égale à 1 si le chef de ménage est employé dans l'administration nationale et à 0 si ce n'est pas le cas
Nombre d'individus de sexe féminin	Nombre d'individus de sexe féminin dans le ménage
Nombre d'individus de sexe masculin	Nombre d'individus de sexe masculin dans le ménage
Nombre de femmes adultes	Nombre d'individus de sexe féminin âgés de plus de 15 ans
Nombre d'hommes adultes	Nombre d'individus de sexe masculin âgés de plus de 15 ans
Accès à l'eau du réseau public	Variable binaire égale à 1 si le ménage est raccordé au réseau public d'adduction d'eau et à 0 si ce n'est pas le cas
Accès à l'électricité	Variable binaire égale à 1 si le ménage est raccordé au réseau électrique et à 0 si ce n'est pas le cas
Raccordement au réseau d'assainissement	Variable binaire égale à 1 si le ménage est raccordé au réseau public d'assainissement et à 0 si ce n'est pas le cas
Propriété du logement	Variable binaire égale à 1 si le ménage est propriétaire du logement qu'il occupe et à 0 si ce n'est pas le cas
Nombre de pièces	Nombre de pièces du logement
Nombre de chambres à coucher	Nombre de chambres à coucher dans le logement
Cuisine	Variable binaire égale à 1 si le ménage dispose d'une cuisine et à 0 si ce n'est pas le cas
Salle de bain	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'une salle de bains et à 0 si ce n'est pas le cas
Toilettes	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose de toilettes et à 0 si ce n'est pas le cas
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	Variable binaire égale à 1 si la principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz et à 0 si ce n'est pas le cas
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	Variable binaire égale à 1 si la principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz et à 0 si ce n'est pas le cas
Voiture	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'une voiture privée et à 0 si ce n'est pas le cas

<i>Variable</i>	<i>Description</i>
Réfrigérateur	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'un réfrigérateur et à 0 si ce n'est pas le cas
Chauffe-eau	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'une chaudière et à 0 si ce n'est pas le cas
Chauffage central	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'un chauffage central et à 0 si ce n'est pas le cas
Aspirateur	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'un aspirateur et à 0 si ce n'est pas le cas
Cuisinière	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'une cuisinière et à 0 si ce n'est pas le cas
Lave-linge	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'un lave-linge et à 0 si ce n'est pas le cas
Bibliothèque familiale	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'une bibliothèque familiale et à 0 si ce n'est pas le cas
Télévision	Variable binaire égale à 1 si le ménage dispose d'une télévision et à 0 si ce n'est pas le cas
Ligne téléphonique	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'une ligne téléphonique et à 0 si ce n'est pas le cas
Ordinateur	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'un ordinateur et à 0 si ce n'est pas le cas
Téléphone portable	Variable binaire égale à 1 si le logement dispose d'un téléphone mobile et à 0 si ce n'est pas le cas

*Source* : Enquêtes sur les dépenses et la consommation et recensements palestiniens, 2004, 2007 et 2017.

## Annexe 2

### Statistiques récapitulatives

Tableau 2.1  
Statistiques récapitulatives : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation de 2004

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
Dépenses par équivalent adulte avec assistance	257,4	243,9	13,341	127,8	198,0	310,8	7 044,2
Dépenses par équivalent adulte sans assistance	251,9	244,8	1,084	121,9	193,4	306,9	7 044,2
Cisjordanie	0,624	0,485	0	0	1	1	1
Gaza	0,376	0,485	0	0	0	1	1
Zones urbaines	0,455	0,498	0	0	0	1	1
Zones rurales	0,307	0,461	0	0	0	1	1
Camp	0,238	0,426	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0,087	0,282	0	0	0	0	1
Situation de famille du chef de ménage	0,980	0,141	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0,506	0,500	0	0	1	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0,323	0,468	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	0,829	0,377	0	1	1	1	1
Agriculture	0,119	0,324	0	0	0	0	1
Construction	0,156	0,363	0	0	0	0	1
Industrie	0,107	0,309	0	0	0	0	1
Services	0,618	0,486	0	0	1	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	1,671	1,260	0	1	1	2	16
Emploi en Israël	0,000	0,000	0	0	0	0	0
Emploi à l'étranger	0,000	0,000	0	0	0	0	0
Emploi dans l'administration nationale	0,163	0,370	0	0	0	0	1
Nombre d'individus de sexe féminin	3,300	1,901	0	2	3	4	14
Nombre d'individus de sexe masculin	3,350	2,009	0	2	3	4	16
Nombre de femmes adultes	0,675	0,928	0	0	0	1	6
Nombre d'hommes adultes	3,014	1,673	0	2	2	4	13
Accès à l'eau du réseau public	0,882	0,322	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	0,984	0,124	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	0,506	0,500	0	0	1	1	1
Propriété du logement	0,919	0,273	0	1	1	1	1
Nombre de pièces	3,827	1,869	1	3	4	5	63
Nombre de chambres à coucher	2,406	1,056	1	2	2	3	11
Cuisine	0,989	0,106	0	1	1	1	1
Salle de bain	0,981	0,138	0	1	1	1	1
Toilettes	0,990	0,101	0	1	1	1	1

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	0,972	0,166	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0,252	0,434	0	0	0	1	1
Voiture	0,238	0,426	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	0,928	0,258	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	0,676	0,468	0	0	1	1	1
Chauffage central	0,019	0,136	0	0	0	0	1
Aspirateur	0,185	0,389	0	0	0	0	1
Cuisinière	0,989	0,106	0	1	1	1	1
Lave-linge	0,892	0,310	0	1	1	1	1
Bibliothèque familiale	0,215	0,411	0	0	0	0	1
Télévision	0,935	0,247	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0,376	0,484	0	0	0	1	1
Ordinateur	0,655	0,475	0	0	1	1	1
Téléphone portable	0,746	0,436	0	0	1	1	1
Nombre d'observations							3 089 ménages

*Source* : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2004.

Tableau 2.2

**Statistiques récapitulatives : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation de 2007**

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
Dépenses par équivalent adulte avec assistance	282,1	273,7	7,352	126,5	204,8	337,9	4 445,1
Dépenses par équivalent adulte sans assistance	274,5	273,3	0,324	117,7	201,3	330,2	4 445,1
Cisjordanie	0,679	0,467	0	0	1	1	1
Gaza	0,321	0,467	0	0	0	1	1
Zones urbaines	0,551	0,498	0	0	1	1	1
Zones rurales	0,289	0,453	0	0	0	1	1
Camp	0,160	0,367	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0,087	0,281	0	0	0	0	1
Situation de famille du chef de ménage	0,984	0,124	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0,424	0,494	0	0	0	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0,315	0,465	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	0,677	0,468	0	0	1	1	1
Agriculture	0,107	0,309	0	0	0	0	1
Construction	0,140	0,347	0	0	0	0	1
Industrie	0,009	0,094	0	0	0	0	1
Services	0,470	0,499	0	0	0	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	1,312	1,061	0	1	1	2	8
Emploi en Israël	0,100	0,300	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0,007	0,081	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0,158	0,365	0	0	0	0	1
Nombre d'individus de sexe féminin	3,175	1,780	0	2	3	4	12
Nombre d'individus de sexe masculin	3,226	1,806	0	2	3	4	10
Nombre de femmes adultes	0,664	0,893	0	0	0	1	5
Nombre d'hommes adultes	3,002	1,580	1	2	2	4	9
Accès à l'eau du réseau public	0,895	0,306	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	0,989	0,106	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	0,493	0,500	0	0	0	1	1
Propriété du logement	0,874	0,332	0	1	1	1	1
Nombre de pièces	3,983	1,437	1	3	4	5	15
Nombre de chambres à coucher	2,403	0,968	1	2	2	3	8
Cuisine	0,998	0,049	0	1	1	1	1
Salle de bain	0,997	0,057	0	1	1	1	1
Toilettes	0,997	0,057	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	0,977	0,150	0	1	1	1	1

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0,270	0,444	0	0	0	1	1
Voiture	0,251	0,434	0	0	0	1	1
Réfrigérateur	0,955	0,207	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	0,725	0,447	0	0	1	1	1
Chauffage central	0,016	0,127	0	0	0	0	1
Aspirateur	0,289	0,453	0	0	0	1	1
Cuisinière	0,993	0,086	0	1	1	1	1
Lave-linge	0,927	0,260	0	1	1	1	1
Bibliothèque	0,267	0,442	0	0	0	1	1
Télévision	0,957	0,204	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0,430	0,495	0	0	0	1	1
Ordinateur	0,360	0,480	0	0	0	1	1
Téléphone portable	0,865	0,342	0	1	1	1	1
Nombre d'observations							1 223 ménages

*Source* : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2007.

Tableau 2.3  
**Statistiques récapitulatives : Recensement de 2007**

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
Cisjordanie	0,654	0,476	0	0	1	1	1
Gaza	0,346	0,476	0	0	0	1	1
Zones urbaines	0,735	0,441	0	0	1	1	1
Zones rurales	0,735	0,441	0	0	1	1	1
Camp	0,089	0,285	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0,092	0,289	0	0	0	0	1
Situation de famille du chef de ménage	0,975	0,157	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0,416	0,493	0	0	0	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0,373	0,483	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	0,612	0,487	0	0	1	1	1
Agriculture	0,050	0,217	0	0	0	0	1
Construction	0,146	0,354	0	0	0	0	1
Industrie	0,087	0,281	0	0	0	0	1
Services	0,717	0,450	0	0	1	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	0,970	0,867	0	0	1	1	11
Emploi en Israël	0,246	0,431	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0,083	0,277	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0,173	0,378	0	0	0	0	1
Nombre d'individus de sexe féminin	2,884	1,715	0	2	3	4	20
Nombre d'individus de sexe masculin	2,960	1,780	0	2	3	4	27
Nombre de femmes adultes	0,608	0,840	0	0	0	1	7
Nombre d'hommes adultes	2,732	1,533	0	2	2	4	16
Accès à l'eau du réseau public	0,806	0,395	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	0,925	0,264	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	0,461	0,498	0	0	0	1	1
Propriété du logement	0,765	0,424	0	1	1	1	1
Nombre de pièces	3,558	1,327	1	3	3	4	24
Nombre de chambres à coucher	1,595	1,267	0	1	1	2	22
Cuisine	0,919	0,273	0	1	1	1	1
Salle de bain	0,917	0,276	0	1	1	1	1
Toilettes	0,919	0,272	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	0,912	0,284	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0,261	0,439	0	0	0	1	1
Voiture	0,176	0,381	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	0,867	0,339	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	0,629	0,483	0	0	1	1	1

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
Chauffage central	0,027	0,163	0	0	0	0	1
Aspirateur	0,266	0,442	0	0	0	1	1
Cuisinière	0,922	0,268	0	1	1	1	1
Lave-linge	0,855	0,352	0	1	1	1	1
Bibliothèque familiale	0,187	0,390	0	0	0	0	1
Télévision	0,879	0,326	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0,401	0,490	0	0	0	1	1
Ordinateur	0,364	0,481	0	0	0	1	1
Téléphone portable	0,649	0,477	0	0	1	1	1
Nombre d'observations							123 187 ménages

*Source* : Recensement palestinien, 2007.

Tableau 2.4

**Statistiques récapitulatives : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation de 2017**

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
Dépenses par équivalent adulte avec assistance	398,3	393,0	15,1	197,8	325,3	505,9	14 635,1
Dépenses par équivalent adulte sans assistance	388,8	395,1	0,00	188,4	315,7	501,5	14 635,1
Cisjordanie	0,776	0,417	0	1	1	1	1
Gaza	0,224	0,417	0	0	0	0	1
Zones urbaines	0,568	0,495	0	0	1	1	1
Zones rurales	0,318	0,466	0	0	0	1	1
Camp	0,114	0,318	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0,104	0,305	0	0	0	0	1
Situation de famille du chef de ménage	0,979	0,143	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0,417	0,493	0	0	0	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0,660	0,474	0	0	1	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	0,727	0,446	0	0	1	1	1
Agriculture	0,062	0,242	0	0	0	0	1
Construction	0,173	0,379	0	0	0	0	1
Industrie	0,090	0,286	0	0	0	0	1
Services	0,675	0,469	0	0	1	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	1,342	0,984	0	1	1	2	8
Emploi en Israël	0,140	0,347	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0,004	0,063	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0,157	0,364	0	0	0	0	1
Nombre d'individus de sexe féminin	2,681	1,486	0	2	2	4	9
Nombre d'individus de sexe masculin	2,728	1,593	0	2	3	4	13
Nombre de femmes adultes	0,549	0,814	0	0	0	1	5
Nombre d'hommes adultes	2,833	1,410	1	2	2	4	10
Accès à l'eau du réseau public	0,892	0,311	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	1,000	0,000	1	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	0,425	0,494	0	0	0	1	1
Propriété du logement	0,832	0,374	0	1	1	1	1
Nombre de pièces	4,989	1,344	1	4	5	6	14
Nombre de chambres	2,206	0,859	0	2	2	3	7
Cuisine	0,995	0,071	0	1	1	1	1
Salle de bain	0,130	0,336	0	0	0	0	1
Toilettes	0,296	0,457	0	0	0	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	0,986	0,118	0	1	1	1	1

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0,221	0,415	0	0	0	0	1
Voiture	0,295	0,456	0	0	0	1	1
Réfrigérateur	0,973	0,162	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	0,520	0,500	0	0	1	1	1
Chauffage central	0,011	0,105	0	0	0	0	1
Aspirateur	0,401	0,490	0	0	0	1	1
Cuisinière	0,920	0,271	0	1	1	1	1
Lave-linge	0,510	0,500	0	0	1	1	1
Bibliothèque familiale	0,125	0,331	0	0	0	0	1
Télévision	0,563	0,496	0	0	1	1	1
Ligne téléphonique	0,373	0,484	0	0	0	1	1
Ordinateur	0,368	0,482	0	0	0	1	1
Téléphone portable	0,838	0,368	0	1	1	1	1
Nombre d'observations							3 708 ménages

*Source* : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2017.

Tableau 2.5  
Statistiques récapitulatives : Recensement, 2017

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
Cisjordanie	0,608	0,476	0	0	1	1	1
Gaza	0,392	0,476	0	0	0	1	1
Zones urbaines	0,755	0,441	0	0	1	1	1
Zones rurales	0,161	0,441	0	0	1	1	1
Camp	0,083	0,285	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0,100	0,289	0	0	0	0	1
Situation de famille du chef de ménage	0,979	0,157	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0,415	0,493	0	0	0	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0,442	0,483	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	0,363	0,487	0	0	1	1	1
Agriculture	0,037	0,217	0	0	0	0	1
Construction	0,159	0,354	0	0	0	0	1
Industrie	0,083	0,281	0	0	0	0	1
Services	0,405	0,450	0	0	1	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	0,607	0,867	0	0	1	1	11
Emploi en Israël	0,119	0,431	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0,089	0,277	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0,145	0,378	0	0	0	0	1
Nombre d'individus de sexe féminin	2,527	1,715	0	2	3	4	20
Nombre d'individus de sexe masculin	2,608	1,780	0	2	3	4	27
Nombre de femmes adultes	0,518	0,840	0	0	0	1	7
Nombre d'hommes adultes	2,606	1,533	0	2	2	4	16
Accès à l'eau du réseau public	0,578	0,395	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	0,997	0,264	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	0,546	0,498	0	0	0	1	1
Propriété du logement	0,861	0,424	0	1	1	1	1
Nombre de pièces	3,620	1,327	1	3	3	4	24
Nombre de chambres à coucher	2,163	1,267	0	1	1	2	22
Cuisine	0,995	0,273	0	1	1	1	1
Salle de bain	0,194	0,276	0	1	1	1	1
Toilettes	0,366	0,272	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	0,990	0,284	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0,220	0,439	0	0	0	1	1
Voiture	0,259	0,381	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	0,978	0,339	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	0,560	0,483	0	0	1	1	1

<i>Variable</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>Minimum</i>	<i>Centile (25)</i>	<i>Médiane</i>	<i>Centile (75)</i>	<i>Maximum</i>
Chauffage central	0,016	0,163	0	0	0	0	1
Aspirateur	0,400	0,442	0	0	0	1	1
Cuisinière	0,990	0,268	0	1	1	1	1
Lave-linge	0,954	0,352	0	1	1	1	1
Bibliothèque familiale	0,095	0,390	0	0	0	0	1
Télévision	0,135	0,326	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0,336	0,490	0	0	0	1	1
Ordinateur	0,371	0,481	0	0	0	1	1
Téléphone portable	0,966	0,477	0	0	1	1	1
Nombre d'observations							170 938 ménages

*Source* : Recensement palestinien, 2017.

## Références

- Agbahey J. (2018). Barriers to trade and labour mobility in conflict-affected regions: An economy-wide analysis with applications to the Palestinian economy. PhD dissertation. Humboldt University of Berlin.
- Agbahey J., Siddig K. and Grethe H. (2016). Access to Israeli labour markets: Effects on the West Bank economy. Available at <https://econpapers.repec.org/paper/agsiamf16/243992.htm> (accessed 13 October 2021).
- Applied Research Institute–Jerusalem (2019). Assessing the impacts of Israeli movement restrictions on the mobility of people and goods in the West Bank. Available at <https://www.arij.org/publications/special-reports/special-reports-2019/assessing-the-impacts-of-israeli-movement-restrictions-on-the-mobility-of-people-and-goods-in-the-west-bank-2019/> (accessed 13 October 2021).
- B'Tselem (2021). Figures on comprehensive closure days: 1 January 2012. Available at [https://www.btselem.org/freedom\\_of\\_movement/siege\\_figures](https://www.btselem.org/freedom_of_movement/siege_figures) (accessed 13 October 2021).
- Economic Policy Research Institute, PCBS and Palestinian Monetary Authority (2018). Economic Monitor No. 53. Available at <https://www.pma.ps/Portals/0/Users/002/02/2/Publications/English/Quarterly%20Reports/Economic%20Monitors/monitor%2053%20eng.pdf> (accessed 13 October 2021).
- Elbers C., Lanjouw J. O. and Lanjouw P. (2003). Micro-level estimation of poverty and inequality. *Econometrica*. 71(1):355–364.
- Molina I., Rao J. N. K. and Datta G. S. (2015). Small area estimation under a Fay–Herriot model with preliminary testing for the presence of random area effects. *Survey Methodology*. 41(1):1–19.
- OCHA (2005). West Bank closure and access: April. Available at <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A9D79096A58D168AC1256FF7002E5FB3-ocha-opt-apr05.pdf> (accessed 13 October 2021).
- OCHA (2007). Israeli-Palestinian fatalities since 2000: Key trends. August. Available at <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/opt-ocha-special-focus-israeli-palestinian-fatalities-2000-key> (accessed 13 October 2021).
- PCBS (2005). *Levels of Living in the Palestinian Territory: The Final Report, January 2004–January 2005*. Available at <http://www.pcbs.gov.ps/Downloads/book1188.pdf> (accessed 13 October 2021).
- PCBS (2020a). Statistics: National accounts. Available at [https://www.pcbs.gov.ps/site/lang\\_en/741/default.aspx](https://www.pcbs.gov.ps/site/lang_en/741/default.aspx) (accessed 13 October 2021).
- PCBS (2020b). Statistics: Employment. Available at [https://www.pcbs.gov.ps/site/lang\\_en/709/default.aspx](https://www.pcbs.gov.ps/site/lang_en/709/default.aspx) (accessed 13 October 2021).
- Ravallion M. and Chen S. (2003). Measuring pro-poor growth. *Economics Letters*. 78(1):93–99.
- UNCTAD (2005). Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people. TD/B/52/2. Geneva. 21 July.
- UNCTAD (2006). *The Palestinian War-Torn Economy: Aid, Development and State Formation* (United Nations publication, New York and Geneva).
- UNCTAD (2017). *The Occupied Palestinian Territory: Twin Deficits or an Imposed Resource Gap?* (United Nations publication, New York and Geneva).
- UNCTAD (2019a). *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: Cumulative Fiscal Costs* (United Nations publication. Sales No. E.20.II.D.6. Geneva).
- UNCTAD (2019b). Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people: Developments in the economy of the Occupied Palestinian Territory. TD/B/EX(68)/4. Geneva. 22 July.

- UNCTAD (2020a). Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people: Developments in the economy of the Occupied Palestinian Territory. TD/B/67/5. Geneva. 5 August.
- UNCTAD (2020b). *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: The Impoverishment of Gaza under Blockade* (United Nations publication. Sales No. E.20.II.D.28. Geneva).
- World Bank (2002). Fifteen months: Intifada, closures and Palestinian economic crisis – An assessment. Available at <https://reliefweb.int/report/israel/fifteen-months-intifada-closures-and-palestinian-economic-crisis> (accessed 13 October 2021).
- World Bank (2003). Twenty-seven months: Intifada, closures and Palestinian economic crisis – An assessment. Available at <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/14614> (accessed 13 October 2021).
- World Bank (2004). Four years: Intifada, closures and Palestinian economic crisis – An assessment. Available at <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/462911468320382942/four-years-intifada-closures-and-palestinian-economic-crisis-an-assessment> (accessed 13 October 2021).
- World Bank (2013a). West Bank and Gaza: Area C and the future of the Palestinian economy. Report No. AUS2922.
- World Bank (2013b). The labour market impact of mobility restrictions: Evidence from the West Bank. Policy Research Working Paper No. 6457.
- World Bank (2018). Obstacles on the road to Palestinian economic growth. Policy Research Working Paper No. 8385.



